

**INSTITUT D'EMISSION
D'OUTRE-MER**

**BULLETIN TRIMESTRIEL
DE CONJONCTURE**

**Suivi de la conjoncture
monétaire et financière**

N° 129 – 1er trimestre 2007

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie et de Wallis et Futuna.

◆ Il assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires : le franc CFP (Change Franc Pacifique) dont l'Etat français garantit la convertibilité sur la base d'une parité fixée depuis le 1^{er} janvier 1999 à 1.000 F CFP pour 8,38 euros. Il met en circulation des billets de valeur faciale de 10 000, 5 000, 1 000 et 500 F CFP et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2, 1 F CFP. Il contrôle scrupuleusement le volume et la qualité des signes monétaires.

◆ Il veille au bon fonctionnement du système bancaire en collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés de la réglementation de la profession : Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements (agrément), Comité de la réglementation bancaire et financière et Commission bancaire (contrôles et sanctions).

◆ Il conduit une politique monétaire visant à favoriser le développement économique dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique par l'intermédiaire du refinancement, sous certaines conditions, des crédits en faveur des secteurs économiques prioritaires et des zones économiquement défavorisées et également par le biais de la modulation du régime des réserves obligatoires.

◆ Il joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant enquêtes d'opinions régulières et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant notamment une lettre mensuelle et un bulletin trimestriel de conjoncture. L'IEOM réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque territoire et établit, en collaboration avec la Banque de France, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

◆ Il apporte ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation, centrale de bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, etc. Il assure dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'émission et la France métropolitaine. Ces mouvements transitent par le compte d'opérations ouvert au nom de l'IEOM dans les livres du Trésor public, ce compte garantissant de manière illimitée la convertibilité du F CFP en euro et la liberté des transferts.

◆ Il s'assure, en liaison avec la Banque de France, de la sécurité des moyens de paiement et de la pertinence des normes applicables en la matière, en vertu de l'article 71 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne.

◆ De plus, l'IEOM assure en Nouvelle-Calédonie dans ses locaux, le secrétariat de la Commission de surendettement des particuliers depuis le 1er avril 2007 (décret n°2007-43 du 10 janvier 2007). Dans ce cadre, il instruit les dossiers de surendettement soumis à la décision de la Commission.

	Page
Synthèse :	
Synthèse des différents éléments	3
I. L'évolution monétaire et financière	
1.1 Les actifs financiers de la clientèle non financière	7
1.1.1 Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte	7
1.1.2 L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures	9
1.1.3 Les actifs financiers par agents économiques	13
1.2 Les passifs financiers de la clientèle non financière	17
1.2.1 L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place	17
1.2.2 Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission	21
1.2.3 Les concours accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission	25
1.3 La masse monétaire et ses contreparties	29
1.3.1 La masse monétaire	29
1.3.2 Les contreparties de la masse monétaire	29
1.4 L'équilibre emplois-ressources des établissements de crédit locaux	31
1.4.1 Le financement des crédits bancaires	31
1.4.2 L'équilibre emplois-ressources en fonction de la durée	33
II. Rappel des taux	
2.1 Taux administrés	37
2.1.1 Taux d'intérêt légal	37
2.1.2 Taux d'intervention de l'Institut	37
2.2 Taux de marché	37
2.2.1 Taux du marché monétaire et du marché obligataire	37
2.3 Taux de l'usure	38
2.3.1 Crédits aux particuliers	38
2.3.2 Crédits aux entreprises	38
2.4 Enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit	39
2.4.1 Coût du crédit aux particuliers	39
2.4.2 Coût du crédit aux entreprises	39

III. Les autres activités de l'IEOM 42

3.1 L'émission de la monnaie fiduciaire	43
3.1.1 L'émission de billets en F CFP	43
3.1.2 L'émission de pièces en F CFP	44
3.2 Les systèmes d'échange de valeurs	45
3.3 Le refinancement	46
3.4 La gestion des fichiers réglementaires	47

Annexes 50

Statistiques monétiques	51
--------------------------------	-----------

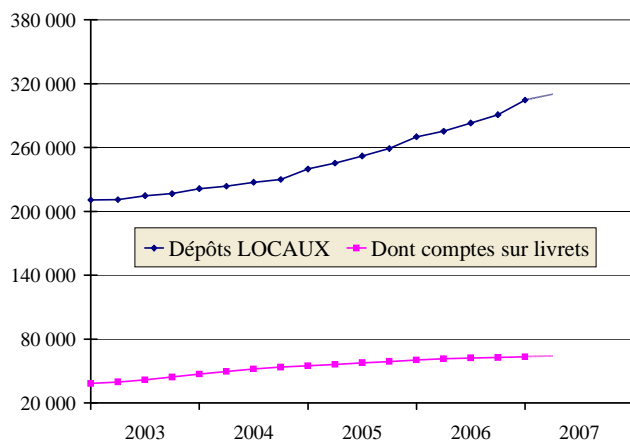
Les indicateurs de suivi de l'activité indiquent une orientation favorable de l'économie calédonienne en 2006. Cette dynamique issue de la demande intérieure (investissement et consommation) a trouvé sa traduction dans l'évolution des principaux agrégats monétaires et financiers.



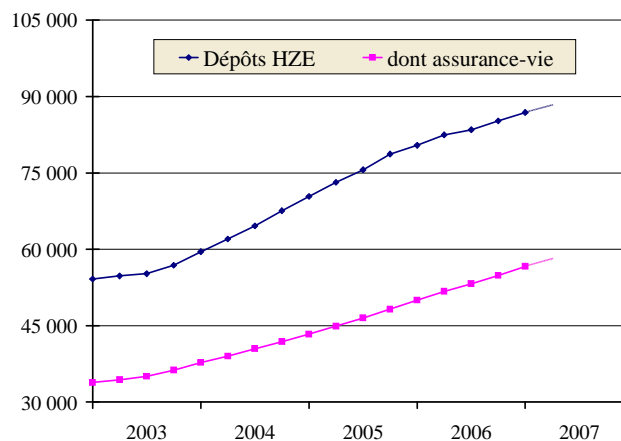
La masse monétaire a progressé de 15,7 % sur l'année 2006 pour s'établir à 344 milliards de F CFP, sous la dynamique des dépôts à vue (+ 21,7 %) et des dépôts à terme (+ 15,3 %).

La croissance de l'ensemble des actifs financiers (430 milliards de F CFP) s'accélère en 2006 à 15,2 % contre 8,8 % en 2005. Dans le détail, les dépôts à vue affichent une progression de 21,7 % contre 9 % l'année précédente, notamment en raison de la progression de l'encours des sociétés non financières (+ 30,1% contre +9,3 % en 2005). Les dépôts à terme, grâce à la remontée des taux à court terme et à la hausse des disponibilités des entreprises, augmentent de 15,3 % en 2006 contre 8,3 % l'année précédente. Les produits d'assurance-vie maintiennent un rythme de progression rapide à 13,6 %, à l'instar des OPCVM monétaires (+16 %). En liaison avec la bonne tenue des marchés financiers, l'encours des actions progresse de 47 % sur l'année pour une hausse de 5,9 % en 2005.

Dépôts gérés par les établissements de crédit situés dans la zone d'émission
(moyenne mobile en millions de F CFP)



Dépôts gérés par les établissements de crédit situés hors la zone d'émission
(moyenne mobile en millions de F CFP)

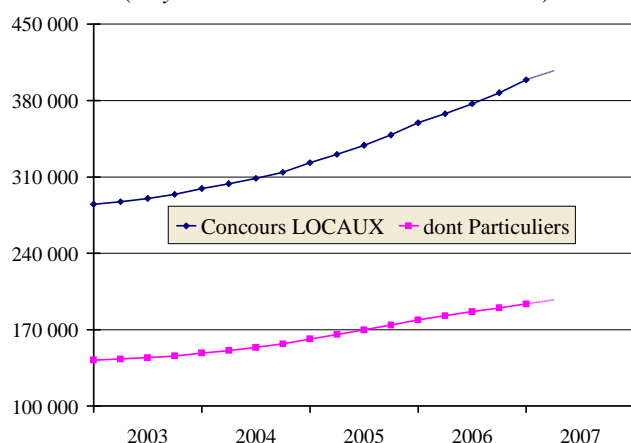


L'encours des **crédits à l'économie** atteint 526,2 milliards de F CFP au 31 décembre 2006, en accélération par rapport à fin 2005 (+10,7 % contre + 8,6 %). Dans un contexte de grands projets de développement, l'encours des crédits à l'équipement (notamment des sociétés non financières) affiche un taux de progression de 14,4 % en 2006 (+ 6,5 % en 2005). Dans le même temps, les crédits de trésorerie augmentent de 10 % tirés à la fois par l'encours en faveur des ménages (+7,6 % contre + 2,2 % l'année précédente) et par le financement du besoin de trésorerie des entreprises (+ 14,3 % après + 10,1 % en 2005). La croissance des crédits à l'habitat présente une tendance au ralentissement même si elle demeure sensible (+ 8,5 % contre + 10,1 % en 2005). En terme de risque, le portefeuille clientèle des établissements s'assainit avec un encours des créances douteuses nettes en recul de 19,7 % sur les douze mois de l'année 2006.

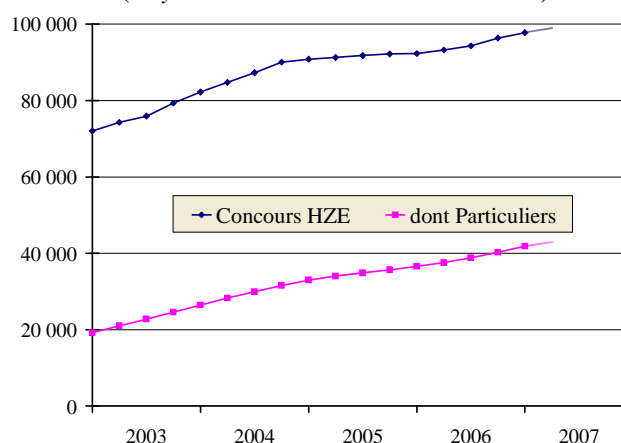
Avec un encours global de 426,3 milliards de F CFP au 31 décembre 2006, les **crédits accordés par les établissements de crédit locaux** progressent de 11,6 % en 2006. L'octroi de crédits à l'équipement s'accélère notamment à destination des sociétés non financières qui voient leur encours progresser de 23,2 % en 2006 après une hausse de 13,9 % en 2005. De même, l'encours des crédits de trésorerie accordés aux sociétés non financières se développe de 14,3 % sur l'année après avoir augmenté de 10,1 % l'année précédente. Le crédit à l'habitat en faveur des ménages, pour sa part, croît plus modérément avec un encours qui progresse de 4,6 % contre 11,4 % sur les douze mois de l'année 2005. Le montant des créances douteuses brutes continue de diminuer sensiblement avec un encours qui recule de 4,5 % en 2006 après une baisse de 5,7 % en 2005.

L'encours des **crédits accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission** progresse de 7 % en 2006. Dans le détail, alors que l'encours des crédits à l'équipement des sociétés non financières continue de reculer, celui accordés aux collectivités se développe de 11,6 % après une année 2005 caractérisée par une quasi-stabilité (+ 0,3 %). La distribution de crédits à l'habitat aux particuliers s'accélère avec un encours qui augmente de 16,6 % en 2006 contre une hausse de 10,3 % l'année précédente.

Encours des établissements de crédit situés dans la zone d'émission
(moyenne mobile en millions de F CFP)

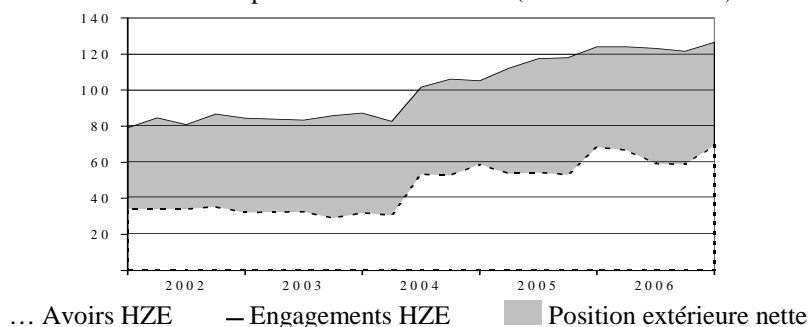


Encours des établissements de crédit situés hors la zone d'émission
(moyenne mobile en millions de F CFP)



Le recours au refinancement hors de la zone d'émission du système financier s'accroît de nouveau. La progression des engagements hors zone d'émission des établissements de crédit locaux est faible mais reste supérieure à celles des avoirs hors zone d'émission de ces établissements. La **position extérieure nette** du système bancaire, déjà négative, connaît ainsi une nouvelle dégradation à 57,3 milliards de F CFP.

Evolution de la position extérieure nette (en milliard de F CFP)



*I. L'évolution
monétaire et
financière*

1. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation financière de la Nouvelle-Calédonie est centré sur l'analyse des dépôts et des crédits enregistrés par l'ensemble des établissements de crédit et par l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) pour le compte des divers agents non financiers (particuliers, entrepreneurs individuels, sociétés non financières et autres agents et clientèle diverse). Cette analyse est complétée par la présentation de la position extérieure nette du système bancaire de Nouvelle-Calédonie.

1.1 - LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

1.1.1 LES DEPOTS COLLECTES PAR LES ETABLISSEMENTS LOCAUX POUR LEUR PROPRE COMPTE (TABLEAU I)

Au 31 décembre 2006, l'ensemble des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte s'élève à 337,5 milliards de F CFP, en progression de 15,8 % sur l'année.

Les **dépôts à vue** représentent 52 % du volume global des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte, soit 177,8 milliards de F CFP et augmentent de 21,7 % sur douze mois.

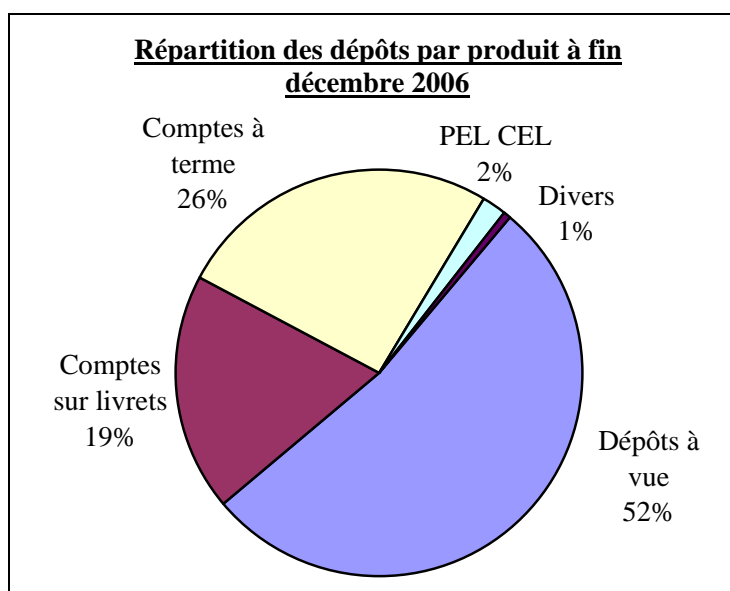
Les **dépôts à terme**, qui représentent plus du quart du total des dépôts (26 %), affichent un rythme de progression annuel de 15,3 %.

Puis viennent les **comptes sur livrets** (19 % des dépôts collectés) en augmentation de 3,3 % sur un an.

Enfin, avec 2 % des dépôts, l'épargne-logement (PEL et CEL) progresse de 5,7 % contre 21,1 % l'année précédente.

TABLEAU I
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

en millions de F CFP	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	30/09/2006	31/12/2006	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Dépôts à vue	146 023	138 826	139 383	141 545	177 759	21,7%	27,5%	25,6%
dont banques locales	138 578	130 945	131 748	133 607	169 497	22,3%	28,7%	26,9%
dont OPT	7 445	7 881	7 635	7 938	8 262	11,0%	8,2%	4,1%
Comptes sur livrets	61 996	63 010	62 229	62 475	64 028	3,3%	2,9%	2,5%
dont banques locales	57 240	58 172	57 217	57 408	58 838	2,8%	2,8%	2,5%
dont OPT	4 756	4 838	5 012	5 067	5 190	9,1%	3,6%	2,4%
Comptes épargne-logement	776	792	798	837	831	7,1%	4,1%	- 0,7%
dont banques locales	776	792	798	837	831	7,1%	4,1%	- 0,7%
dont OPT	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres placements liquides et à court terme	77 086	84 831	87 885	93 200	88 898	15,3%	1,2%	- 4,6%
Dépôts à terme	75 697	83 509	86 475	91 663	87 247	15,3%	0,9%	- 4,8%
Divers	1 389	1 322	1 410	1 537	1 651	18,9%	17,1%	7,4%
Bons de caisse	826	802	786	764	784	- 5,1%	- 0,3%	2,6%
Certificats de dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents et clientèle diverse	563	520	624	773	867	54,0%	38,9%	12,2%
dont banques locales	77 086	84 831	87 885	93 200	88 898	15,3%	1,2%	- 4,6%
dont OPT	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	285 881	287 459	290 295	298 057	331 516	16,0%	14,2%	11,2%
dont banques locales	273 680	274 740	277 648	285 052	318 064	16,2%	14,6%	11,6%
Placements d'épargne à long terme collectés par les banques locales	5 655	5 931	6 061	6 149	5 970	5,6%	- 1,5%	- 2,9%
Plans d'épargne logement	5 618	5 895	6 019	6 107	5 930	5,6%	- 1,5%	- 2,9%
Autres placements d'épargne à long terme	37	36	42	42	40	8,1%	- 4,8%	- 4,8%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	291 536	293 390	296 356	304 206	337 486	15,8%	13,9%	10,9%
dont banques locales	279 335	280 671	283 709	291 201	324 034	16,0%	14,2%	11,3%
dont OPT	12 201	12 719	12 647	13 005	13 452	10,3%	6,4%	3,4%



Avertissement : les encours d'assurance-vie collectés par les sociétés d'assurance qui ne sont pas filiales des établissements de crédit de la place ne font pas l'objet de déclarations auprès de l'IEOM. De ce fait, l'encours présenté ci-dessous n'est pas exhaustif.

1.1.2 L'ÉPARGNE COLLECTÉE LOCALEMENT ET GÉRÉE PAR DES INSTITUTIONS EXTERIEURES (TABLEAU II)

L'encours des produits d'épargne collectés localement pour le compte d'institutions extérieures représente 92,5 milliards de F CFP et progresse de 13,1 % en glissement annuel au 31 décembre 2006.

Placements d'épargne à long terme

L'encours des placements d'épargne à long terme (80,5 % des placements) représente 74,4 milliards de F CFP et progresse de 12,4 % sur un an.

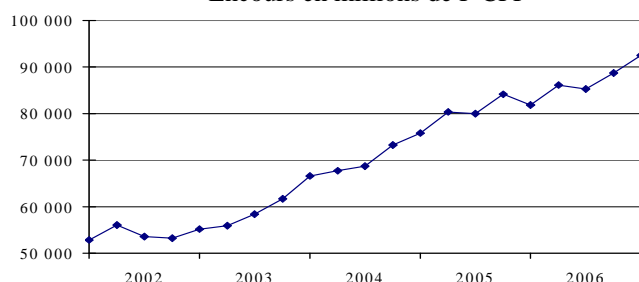
Les placements d'épargne à long terme sont principalement constitués des produits d'assurance-vie (81 %) dont l'encours a augmenté de 13,6 % sur l'année à 60,4 milliards de F CFP. Les OPCVM non monétaires, qui représentent 13 % (9,5 milliards de F CFP) des placements d'épargne à long terme, voient leur encours augmenter de 2,5 % sur la période. Avec la bonne orientation de la bourse en 2006, les placements en actions ont significativement progressé (+47 %).

Placements liquides ou à court terme

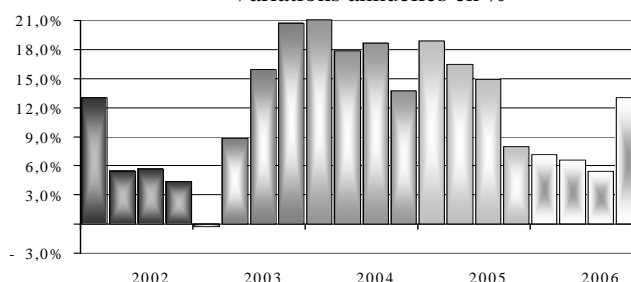
Les **OPCVM monétaires** (19,5 % de l'encours) progressent de 16 % sur les douze mois de l'année 2006.

L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures

Encours en millions de F CFP



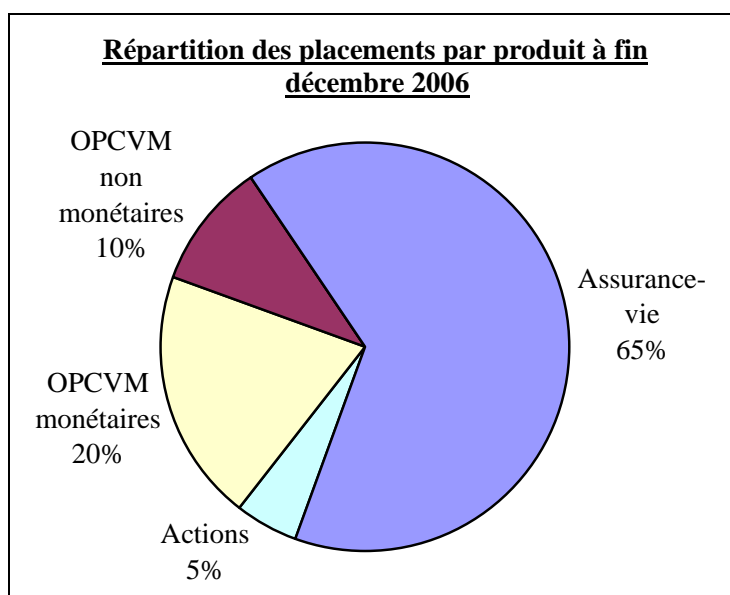
Variations annuelles en %



1. L'évolution monétaire et financière

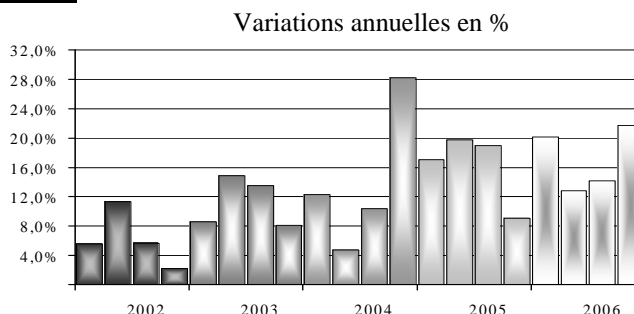
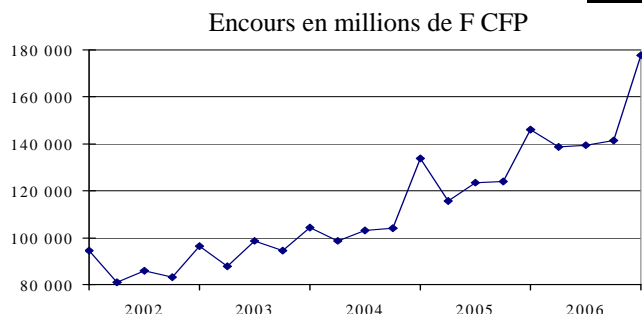
TABLEAU II
Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

en millions de F CFP	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	30/09/2006	31/12/2006	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	15 583	15 749	14 537	17 348	18 074	16,0%	24,3%	4,2%
OPCVM monétaires	15 583	15 749	14 537	17 348	18 074	16,0%	24,3%	4,2%
Placements d'épargne à long terme	66 189	70 358	70 770	71 407	74 384	12,4%	5,1%	4,2%
Actions	2 993	3 194	3 423	3 606	4 399	47,0%	28,5%	22,0%
Obligations	746	711	686	97	95	-87,3%	-86,2%	- 2,1%
OPCVM non monétaires	9 269	10 806	10 325	10 086	9 499	2,5%	- 8,0%	- 5,8%
Assurances-vie	53 181	55 647	56 336	57 618	60 391	13,6%	7,2%	4,8%
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	81 772	86 107	85 307	88 755	92 458	13,1%	8,4%	4,2%

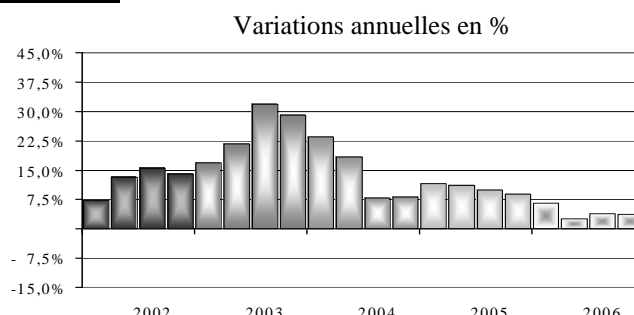
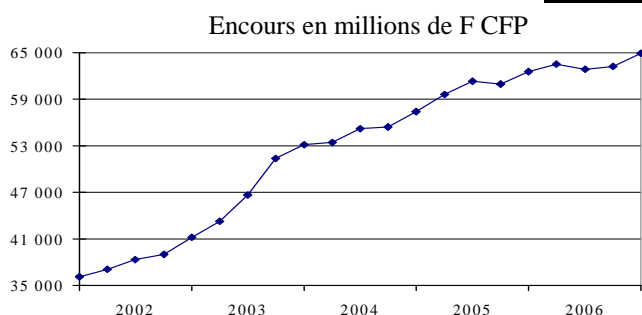


L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS

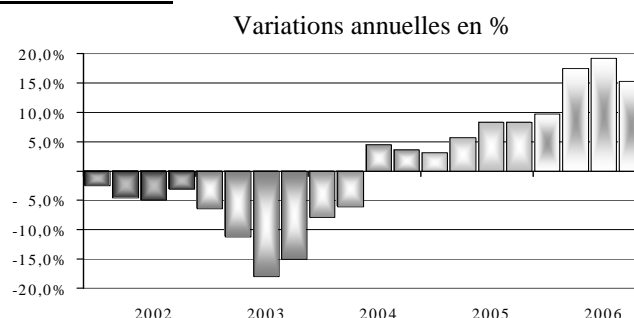
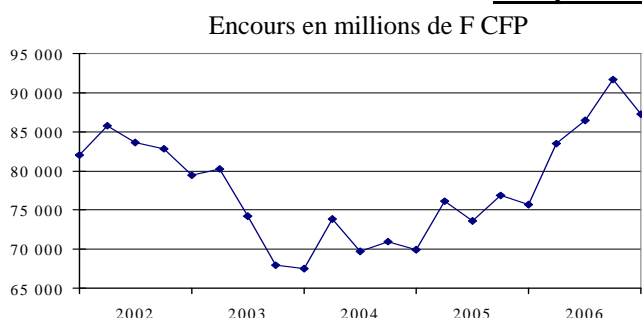
Dépôts à vue



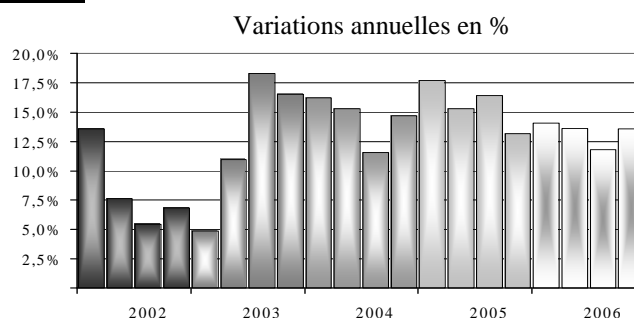
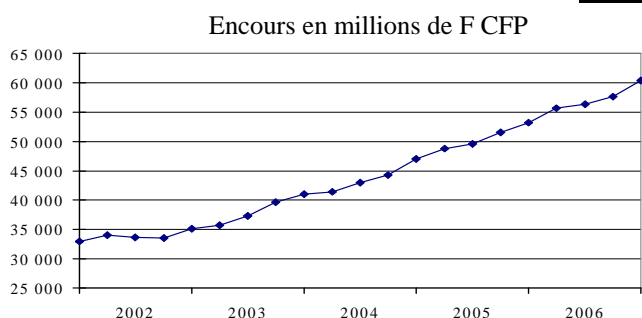
Comptes sur livrets

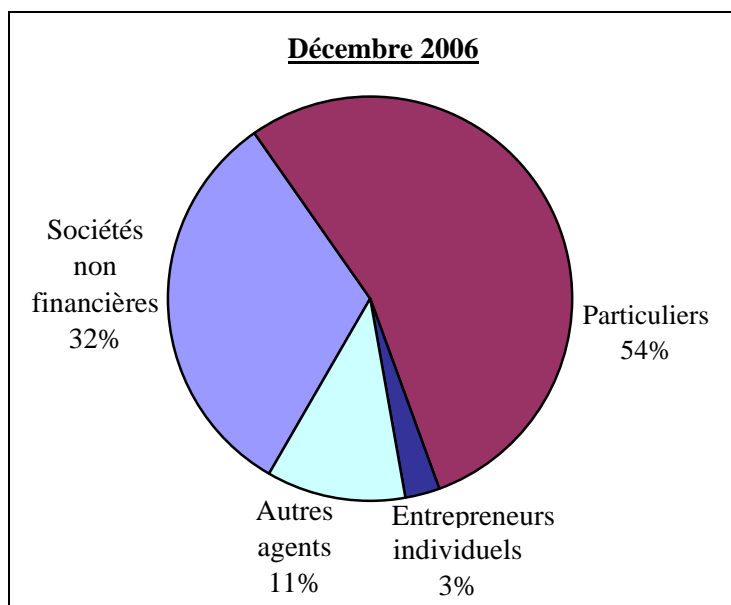
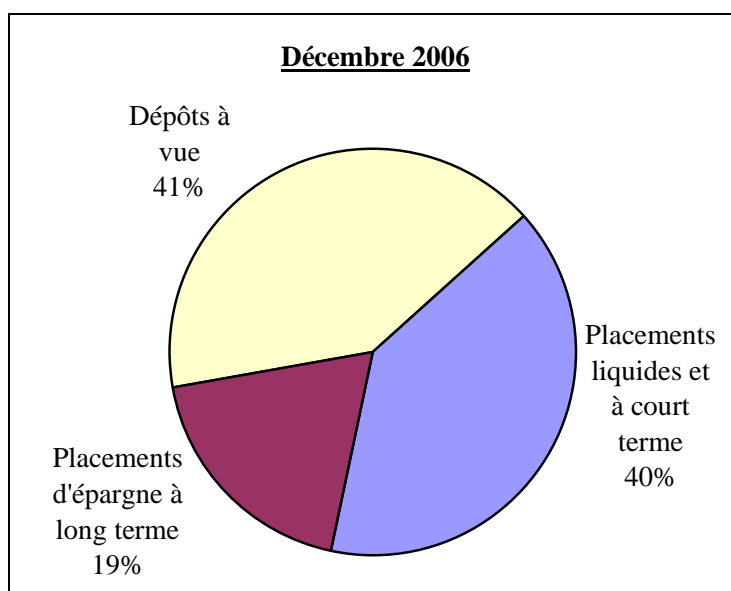


Comptes créditeurs à terme



Assurance-vie



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ÉCONOMIQUES**REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE DE PRODUITS**

1.1.3 LES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ECONOMIQUES (TABLEAU III et III bis)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

La répartition des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte indique une part prépondérante des particuliers (43 % du total), devant les sociétés non financières (38 % des dépôts locaux) et les autres agents résidents (administrations publiques et privées et sociétés d'assurance et de capitalisation 13 % du total). Les entrepreneurs individuels et les agents non-résidents détiennent respectivement 4 % et 1 % des dépôts locaux.

L'encours des sociétés non financières croît fortement en 2006 (+26 %) en particulier sur les dépôts à vue, lesquels enregistrent une hausse de 30,1 %. Dans une moindre mesure, l'encours des particuliers progresse également sensiblement (+9,2 %). A l'inverse, les entrepreneurs individuels voient leur encours diminuer (-4,2%).

Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures

Ce type d'épargne est détenu à 91 % par les particuliers (essentiellement sous la forme d'assurance-vie). Les sociétés non financières en possèdent, pour leur part, 8 % (principalement en titres d'OPCVM non monétaires), leur encours progresse après une diminution fin 2005.

TABLEAU III
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agents économiques

en millions de F CFP	31/12/2005		31/03/2006		30/06/2006		30/09/2006		31/12/2006		variations en % m/m-12
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m-3	%	m	%	
Dépôts à vue	146 023		138 826		139 383		141 545		177 759		21,7%
Sociétés non financières	68 497	47%	61 123	44%	64 511	46%	63 511	45%	89 121	50%	30,1%
Entrepreneurs individuels	10 587	7%	7 875	6%	8 404	6%	8 023	6%	10 039	6%	- 5,2%
Particuliers	50 170	34%	49 059	35%	49 785	36%	53 242	38%	57 330	32%	14,3%
Autres agents résidents	14 885	10%	19 428	14%	15 321	11%	15 316	11%	19 663	11%	32,1%
Non résidents	1 884	1%	1 341	1%	1 362	1%	1 453	1%	1 606	1%	-14,8%
Autres dépôts	145 513		154 564		156 973		162 661		159 727		9,8%
Sociétés non financières	34 538	24%	42 213	27%	45 887	29%	44 999	28%	40 724	25%	17,9%
Entrepreneurs individuels	2 884	2%	2 884	2%	2 714	2%	2 914	2%	2 863	2%	- 0,7%
Particuliers	84 157	58%	85 610	55%	83 247	53%	87 396	54%	89 414	56%	6,2%
Autres agents résidents	21 807	15%	21 839	14%	22 933	15%	24 248	15%	24 401	15%	11,9%
Non résidents	2 127	1%	2 018	1%	2 192	1%	3 104	2%	2 325	1%	9,3%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	291 536		293 390		296 356		304 206		337 486		15,8%
Sociétés non financières	103 035	35%	103 336	35%	110 398	37%	108 510	36%	129 845	38%	26,0%
Entrepreneurs individuels	13 471	5%	10 759	4%	11 118	4%	10 937	4%	12 902	4%	- 4,2%
Particuliers	134 327	46%	134 669	46%	133 032	45%	140 638	46%	146 744	43%	9,2%
Autres agents résidents	36 692	13%	41 267	14%	38 254	13%	39 564	13%	44 064	13%	20,1%
Non résidents	4 011	1%	3 359	1%	3 554	1%	4 557	1%	3 931	1%	- 2,0%

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

en millions de F CFP	31/12/2005		31/03/2006		30/06/2006		30/09/2006		31/12/2006		variations en % m/m-12
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m-3	%	m	%	
TOTAL	81 772		86 107		85 307		88 755		92 458		13,1%
Sociétés non financières	6 255	8%	6 964	8%	6 783	8%	7 370	8%	7 018	8%	12,2%
Entrepreneurs individuels	342	n.s.	331	n.s.	311	n.s.	266	n.s.	260	n.s.	-24,0%
Particuliers	75 057	92%	77 979	91%	77 334	91%	80 271	90%	84 319	91%	12,3%
Autres agents résidents	118	n.s.	833	1%	879	1%	848	1%	861	1%	629,7%
Non résidents	-	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	-

Au 31 décembre 2006, les particuliers détiennent plus de la moitié (54 %) de l'ensemble des actifs financiers collectés sur le territoire (hors compagnies d'assurance-vie) devant les sociétés non financières (32 %) et les autres agents (11 %).

Les actifs financiers détenus par les **particuliers** (231,1 milliards de F CFP) progressent de 10,4 % en douze mois. Ils sont constitués pour les trois-quarts (75 %) de produits de placements. A noter que leurs avoirs en produits d'assurance-vie (35 % du total de leurs placements) ont fortement progressé (+ 13,6 %).

Les actifs des **sociétés non financières** (136,9 milliards de F CFP) augmentent de 25,2 % en un an. Ceux-ci sont principalement détenus sous la forme de dépôts à vue (65 %), le solde étant majoritairement investi dans des comptes à terme.

Les **entrepreneurs individuels** voient le volume de leurs actifs financiers reculer entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006 (- 4,7 % à 13,2 milliards de F CFP). Ceux-ci sont détenus dans leur grande majorité sous la forme de dépôts à vue (76 %).

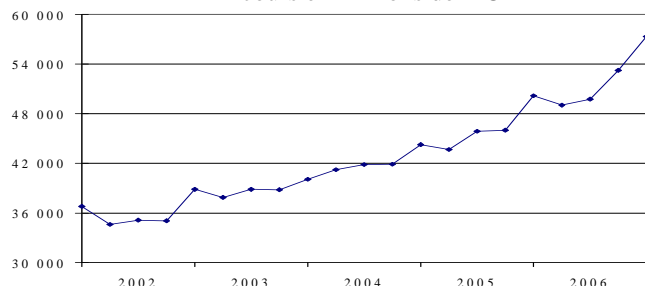
TABLEAU III bis
Ensemble des actifs collectés
Répartition par agent économique

en millions de F CFP	31/12/2005		31/03/2006		30/06/2006		30/09/2006		31/12/2006		variations en % m/m-12
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m-3	%	m	%	
Particuliers	209 384	56%	212 648	56%	210 366	55%	220 909	56%	231 063	54%	10,4%
Dépôts à vue	50 170	24%	49 059	23%	49 785	24%	53 242	24%	57 330	25%	14,3%
Placements liquides et à court terme	90 260	43%	91 250	43%	87 668	42%	93 833	42%	96 896	42%	7,4%
<i>dont comptes sur livrets</i>	57 632	64%	57 638	63%	58 502	67%	58 670	63%	60 316	62%	4,7%
Placements d'épargne à long terme	68 954	33%	72 339	34%	72 913	35%	73 834	33%	76 837	33%	11,4%
<i>dont assurance-vie</i>	53 181	77%	55 647	77%	56 336	77%	57 618	78%	60 391	79%	13,6%
Sociétés non financières	109 290	29%	110 300	29%	117 181	31%	115 880	29%	136 863	32%	25,2%
Dépôts à vue	68 497	63%	61 123	55%	64 511	55%	63 511	55%	89 121	65%	30,1%
Placements liquides et à court terme	38 343	35%	46 371	42%	49 935	43%	49 793	43%	45 387	33%	18,4%
<i>dont comptes à terme</i>	33 777	88%	40 525	87%	45 548	91%	44 744	90%	40 449	89%	19,8%
Placements d'épargne à long terme	2 450	2%	2 806	3%	2 735	2%	2 576	2%	2 355	2%	- 3,9%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	2 435	99%	2 788	99%	2 718	99%	2 565	100%	2 343	99%	- 3,8%
Entrepreneurs individuels	13 813	4%	11 090	3%	11 429	3%	11 203	3%	13 162	3%	- 4,7%
Dépôts à vue	10 587	77%	7 875	71%	8 404	74%	8 023	72%	10 039	76%	- 5,2%
Placements liquides et à court terme	2 858	21%	2 860	26%	2 693	24%	2 895	26%	2 838	22%	- 0,7%
<i>dont comptes sur livrets</i>	1 488	52%	1 528	53%	1 333	49%	1 472	51%	1 409	50%	- 5,3%
Placements d'épargne à long terme	368	3%	355	3%	332	3%	285	3%	285	2%	-22,6%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	291	79%	278	78%	267	80%	237	83%	202	71%	-30,6%
Autres agents	40 821	11%	45 459	12%	42 687	11%	44 969	12%	48 856	11%	19,7%
Dépôts à vue	16 769	41%	20 769	46%	16 683	39%	16 769	37%	21 269	44%	26,8%
Placements liquides et à court terme	23 980	59%	23 901	53%	25 153	59%	27 339	61%	26 710	55%	11,4%
<i>dont comptes à terme</i>	21 234	89%	21 155	89%	22 410	89%	24 462	89%	23 792	89%	12,0%
Placements d'épargne à long terme	72	n.s.	789	2%	851	2%	861	2%	877	2%	1118,1%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	55	76%	770	98%	822	97%	826	96%	840	96%	1427,3%
TOTAL	373 308	100%	379 497	100%	381 663	100%	392 961	100%	429 944	100%	15,2%
Dépôts à vue	146 023	39%	138 826	37%	139 383	37%	141 545	36%	177 759	41%	21,7%
Placements liquides et à court terme	155 441	42%	164 382	43%	165 449	43%	173 860	44%	171 831	40%	10,5%
<i>dont comptes à terme</i>	75 697	49%	83 509	51%	86 475	52%	91 663	53%	87 247	51%	15,3%
Placements d'épargne à long terme	71 844	19%	76 289	20%	76 831	20%	77 556	20%	80 354	19%	11,8%
<i>dont assurance-vie</i>	53 181	74%	55 647	73%	56 336	73%	57 618	74%	60 391	75%	13,6%

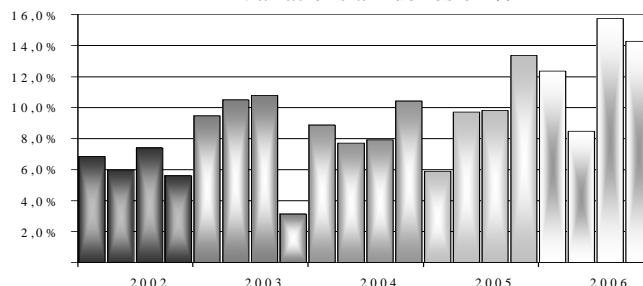
LES ACTIFS FINANCIERS DES PARTICULIERS

Dépôts à vue

Encours en millions de F CFP

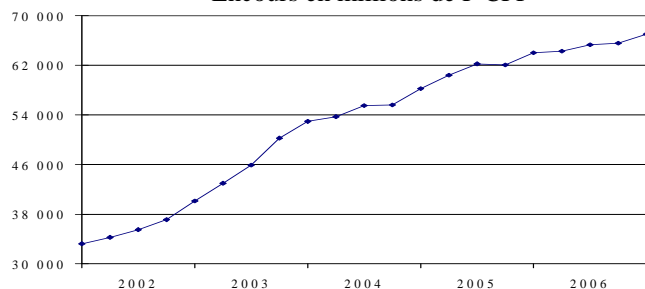


Variations annuelles en %

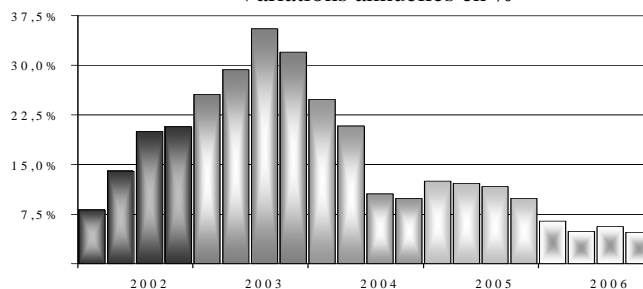


Comptes épargne à régime spécial

Encours en millions de F CFP

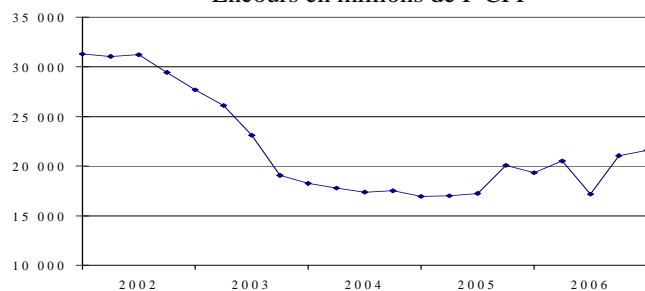


Variations annuelles en %

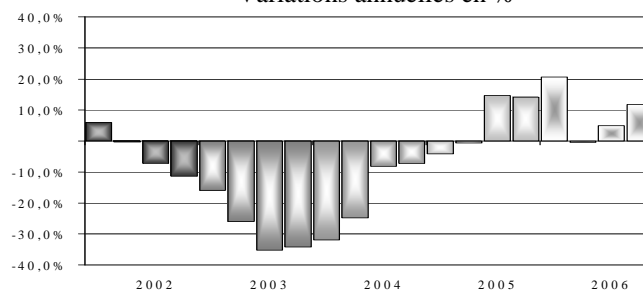


Comptes créditeurs à terme

Encours en millions de F CFP

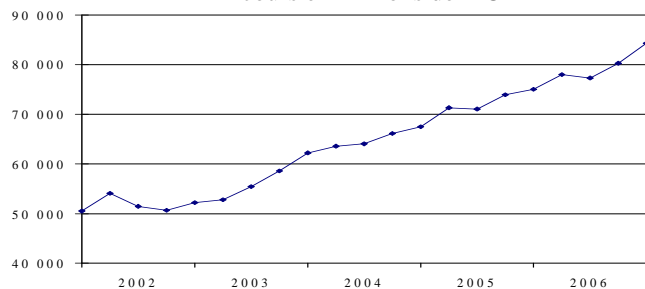


Variations annuelles en %

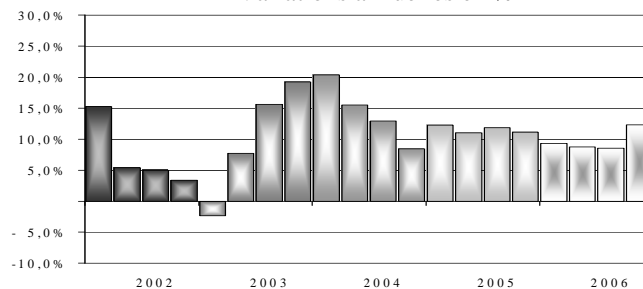


Ensemble des placements HZE

Encours en millions de F CFP



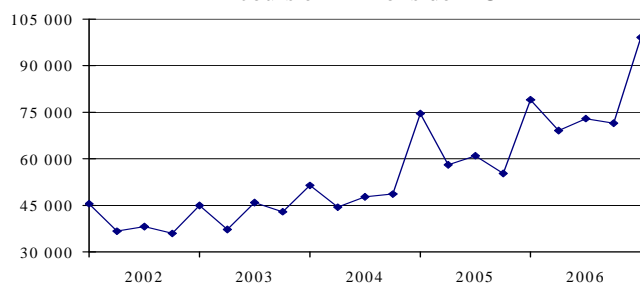
Variations annuelles en %



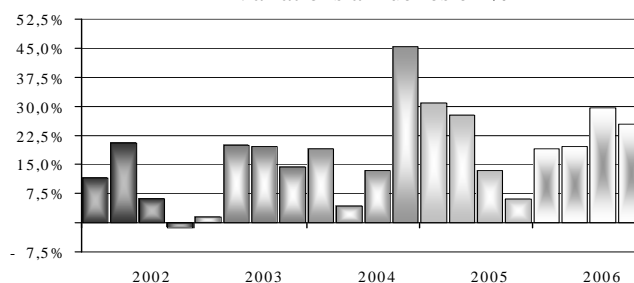
LES ACTIFS FINANCIERS DES ENTREPRISES
(sociétés non financières et entrepreneurs individuels)

Dépôts à vue

Encours en millions de F CFP

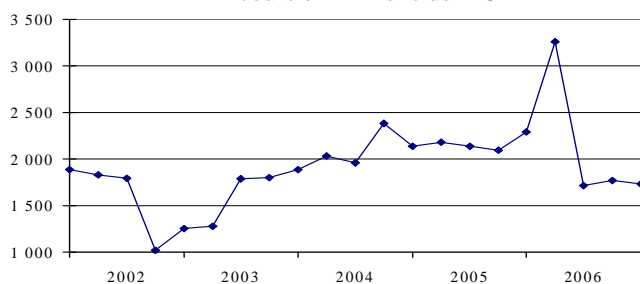


Variations annuelles en %

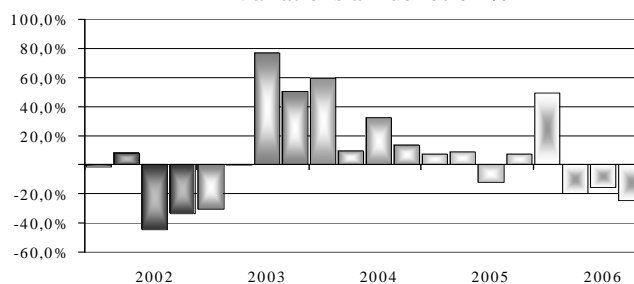


Comptes épargne à régime spécial

Encours en millions de F CFP

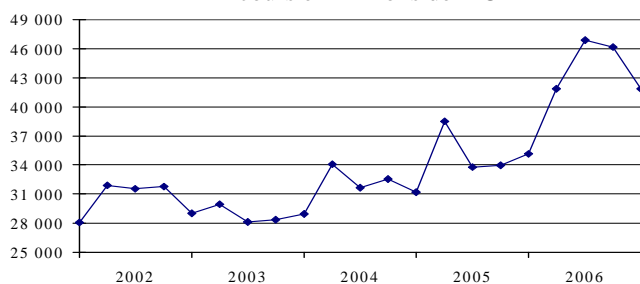


Variations annuelles en %

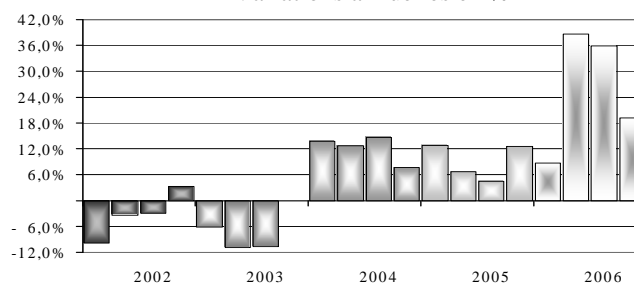


Comptes créditeurs à terme

Encours en millions de F CFP

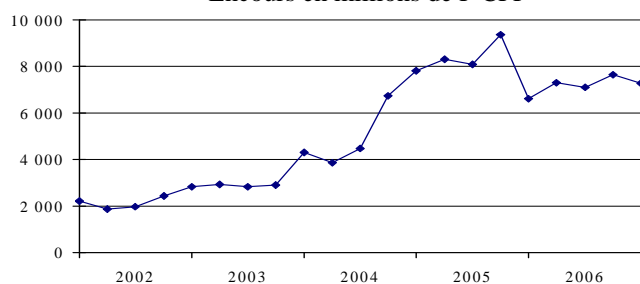


Variations annuelles en %

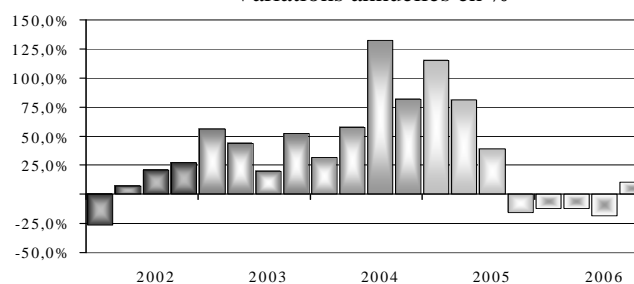


Ensemble des placements HZE

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1.2 - LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

Cette partie analyse l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés, d'une part dans la zone d'émission, d'autre part hors de la zone d'émission.

1.2.1 L'ENSEMBLE DES CONCOURS DE CARACTERE BANCAIRE ACCORDES SUR LA PLACE

L'encours des crédits octroyés aux différents agents économiques de la place s'élève à 526,2 milliards de F CFP (+ 10,7 % en glissement annuel) au 31 décembre 2006, dont 19 % sont accordés par des établissements situés hors zone d'émission. Cet encours se répartit principalement entre les concours à l'habitat (42 %), les crédits à l'équipement (26 %) et les crédits de trésorerie (15 %).

Le rythme de croissance des **crédits à l'habitat** atteint 8,5 % fin 2006 en ralentissement par rapport à 2005 (+ 10,1 %). L'encours global représente ainsi 221 milliards de F CFP au 31 décembre 2006 dont 19 % proviennent des établissements situés hors zone d'émission.

Les **crédits à l'équipement** atteignent pour leur part 138,6 milliards de F CFP au 31 décembre 2006, dont 36 % proviennent des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. Leur progression s'établit à 14,4 % fin 2006 en nette accélération par rapport à 2005 (+ 6,5 %).

La progression de l'encours des **crédits de trésorerie** atteint 10 % au 31 décembre 2006 (+ 6,9 % en 2005). Leur encours global s'élève à 78,7 milliards de F CFP à fin décembre 2006, dont 7 % proviennent des établissements de crédit situés hors zone d'émission.

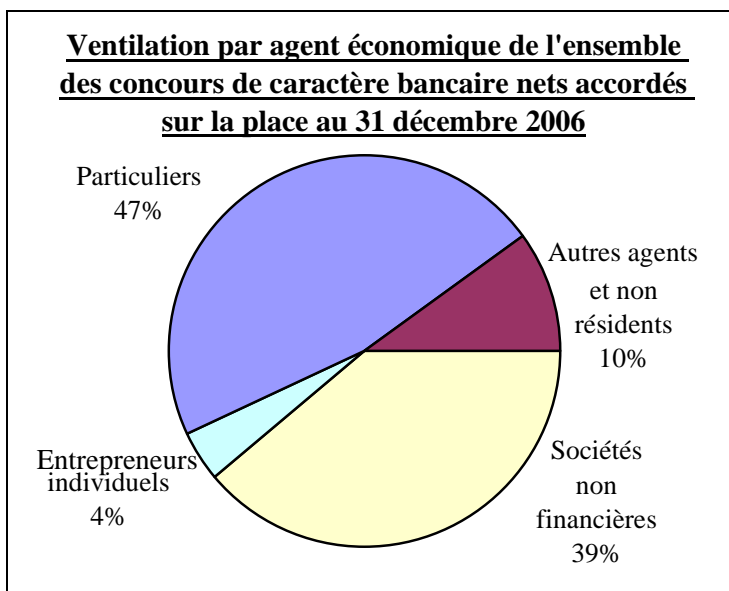
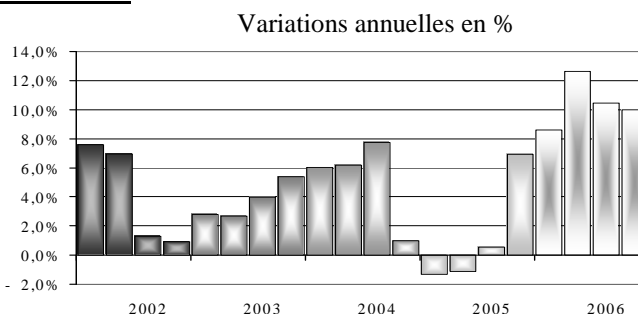
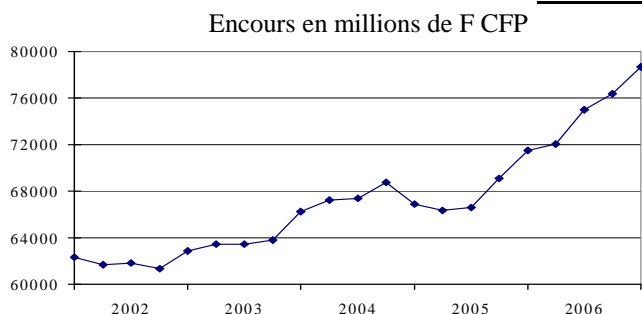


TABLEAU IV + V
Concours de caractère bancaire
(toutes zones d'émission confondues)

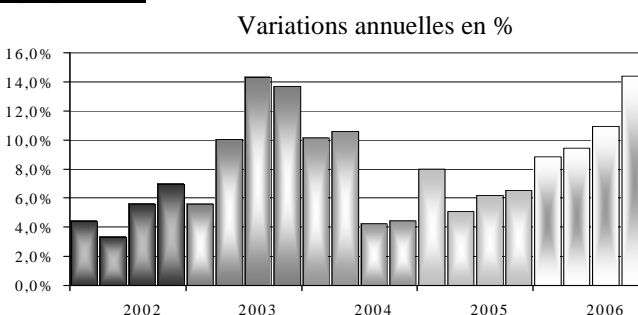
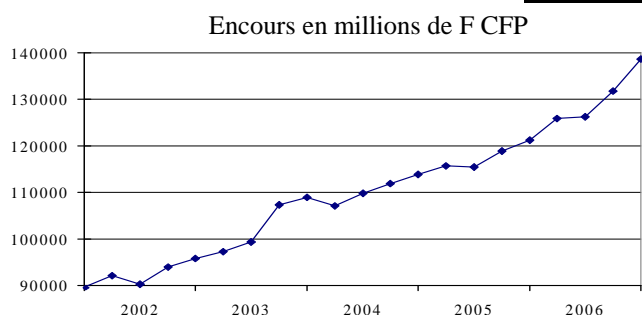
	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	30/09/2006	31/12/2006	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail	20 745	20 947	21 233	21 475	21 777	5,0%	2,6%	1,4%
Sociétés non financières	7 774	7 731	7 710	7 615	7 664	- 1,4%	- 0,6%	0,6%
Entrepreneurs individuels	2 411	2 343	2 310	2 307	2 297	- 4,7%	- 0,6%	- 0,4%
Particuliers	10 542	10 857	11 197	11 531	11 787	11,8%	5,3%	2,2%
Autres agents résidents	18	16	16	22	29	61,1%	81,3%	31,8%
Non résidents, non ventilés	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	71 519	72 042	74 997	76 343	78 653	10,0%	4,9%	3,0%
Sociétés non financières	28 918	29 359	30 758	31 570	33 062	14,3%	7,5%	4,7%
Entrepreneurs individuels	1 680	1 628	1 757	1 663	1 688	0,5%	- 3,9%	1,5%
Particuliers	38 810	38 475	40 242	40 881	41 759	7,6%	3,8%	2,1%
Autres agents résidents	2 101	2 431	2 094	2 085	1 999	- 4,9%	- 4,5%	- 4,1%
Non résidents, non ventilés	10	149	146	144	145	1350,0%	- 0,7%	0,7%
Crédits à l'équipement	121 212	125 842	126 264	131 789	138 646	14,4%	9,8%	5,2%
Sociétés non financières	76 953	78 979	78 381	82 908	89 502	16,3%	14,2%	8,0%
Entrepreneurs individuels	6 173	6 114	6 339	6 578	6 583	6,6%	3,8%	0,1%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	37 418	40 080	40 912	41 794	42 328	13,1%	3,5%	1,3%
Non résidents, non ventilés	668	669	632	509	233	-65,1%	-63,1%	-54,2%
Crédits à l'habitat	203 629	207 727	210 774	215 368	220 999	8,5%	4,9%	2,6%
Sociétés non financières	24 869	25 647	26 435	29 531	30 069	20,9%	13,7%	1,8%
Entrepreneurs individuels	6 124	6 213	5 971	6 128	6 279	2,5%	5,2%	2,5%
Particuliers	170 499	173 833	176 334	177 797	182 402	7,0%	3,4%	2,6%
Autres agents résidents	1 950	1 845	1 798	1 736	1 759	- 9,8%	- 2,2%	1,3%
Non résidents, non ventilés	187	189	236	176	490	162,0%	107,6%	178,4%
Comptes ordinaires débiteurs	31 536	30 982	32 280	32 881	35 474	12,5%	9,9%	7,9%
Sociétés non financières	27 353	27 021	27 021	28 112	29 144	6,5%	7,9%	3,7%
Entrepreneurs individuels	648	673	748	612	558	-13,9%	-25,4%	- 8,8%
Particuliers	2 232	2 688	2 915	3 225	3 450	54,6%	18,4%	7,0%
Autres agents résidents	1 261	565	597	913	2 295	82,0%	284,4%	151,4%
Non résidents, non ventilés	42	35	999	19	27	-35,7%	-97,3%	42,1%
Autres crédits	10 912	10 432	12 147	13 643	16 356	49,9%	34,7%	19,9%
Sociétés non financières	5 756	5 389	7 271	7 927	8 084	40,4%	11,2%	2,0%
Entrepreneurs individuels	259	253	243	256	292	12,7%	20,2%	14,1%
Particuliers	908	1 045	860	878	957	5,4%	11,3%	9,0%
Autres agents résidents	3 978	3 735	3 766	4 576	7 019	76,4%	86,4%	53,4%
Non résidents, non ventilés	11	10	7	6	4	-63,6%	-42,9%	-33,3%
Créances douteuses nettes	6 330	6 363	5 395	5 458	5 086	-19,7%	- 5,7%	- 6,8%
Sociétés non financières	3 172	3 099	3 211	3 032	2 733	-13,8%	-14,9%	- 9,9%
Entrepreneurs individuels	710	680	640	664	567	-20,1%	-11,4%	-14,6%
Particuliers	1 611	1 792	1 475	1 691	1 712	6,3%	16,1%	1,2%
Autres agents résidents	800	756	40	41	45	-94,4%	12,5%	9,8%
Non résidents, non ventilés	37	36	29	30	29	-21,6%	-	- 3,3%
TOTAL NET	465 883	474 335	483 090	496 957	516 991	11,0%	7,0%	4,0%
Sociétés non financières	174 795	177 225	180 787	190 695	200 258	14,6%	10,8%	5,0%
Entrepreneurs individuels	18 005	17 904	18 008	18 208	18 264	1,4%	1,4%	0,3%
Particuliers	224 602	228 690	233 023	236 003	242 067	7,8%	3,9%	2,6%
Autres agents résidents	47 526	49 428	49 223	51 167	55 474	16,7%	12,7%	8,4%
Non résidents, non ventilés	955	1 088	2 049	884	928	- 2,8%	-54,7%	5,0%
Provisions non ventilées	9 484	9 369	9 482	9 502	9 226	- 2,7%	- 2,7%	- 2,9%
TOTAL BRUT	475 367	483 704	492 572	506 459	526 217	10,7%	6,8%	3,9%

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS SUR LA PLACE

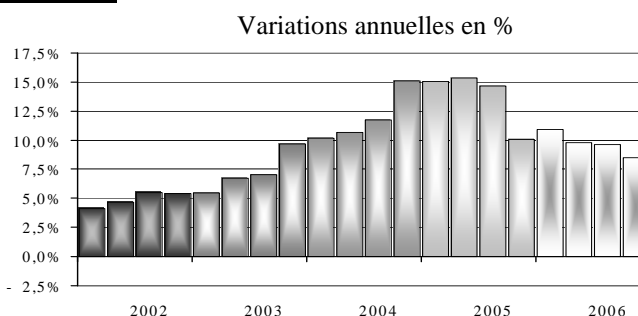
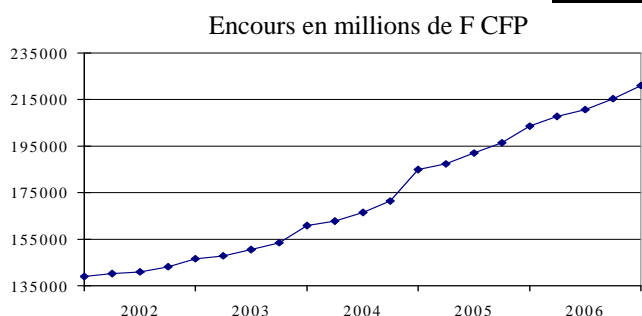
Crédits de trésorerie



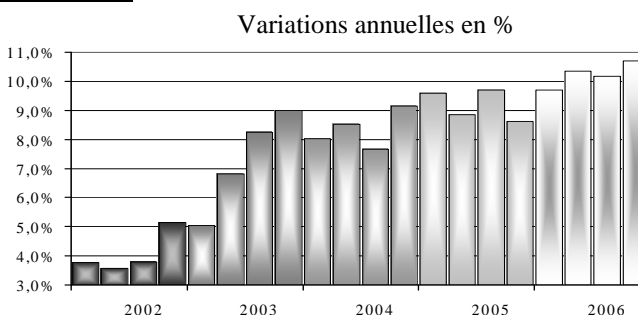
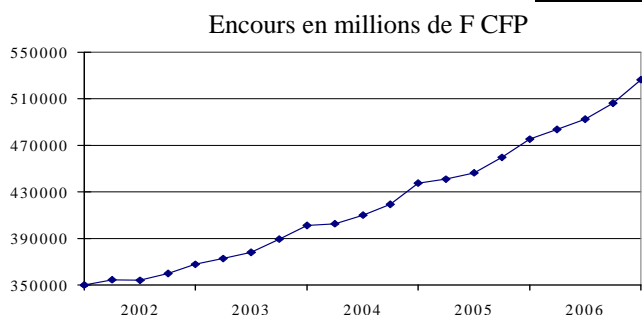
Crédits à l'équipement



Crédits à l'habitat

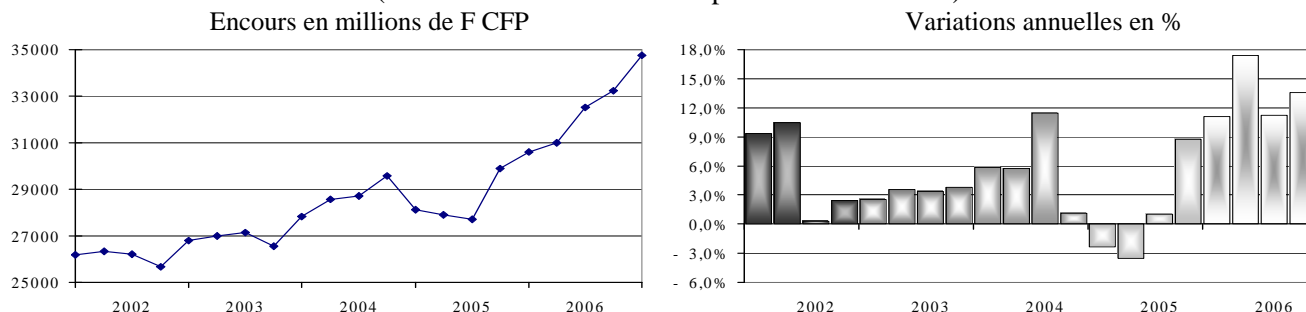


Ensemble des crédits

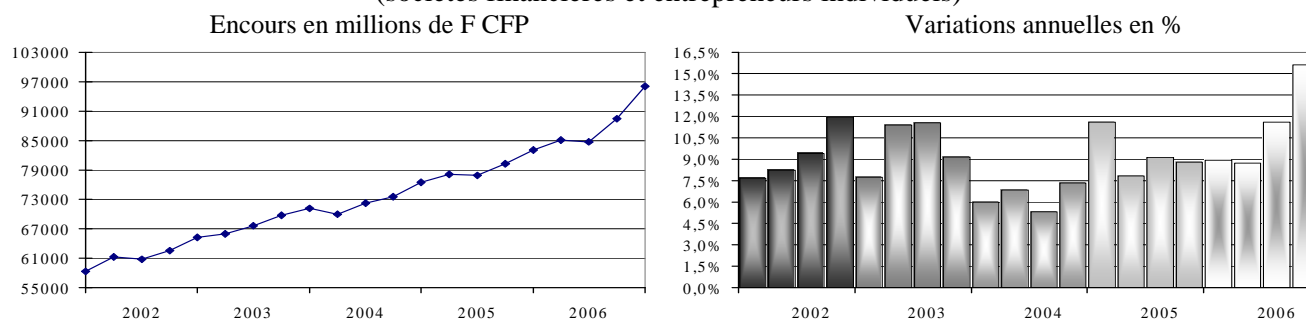


LES PRINCIPALES CATEGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES SUR LA PLACE

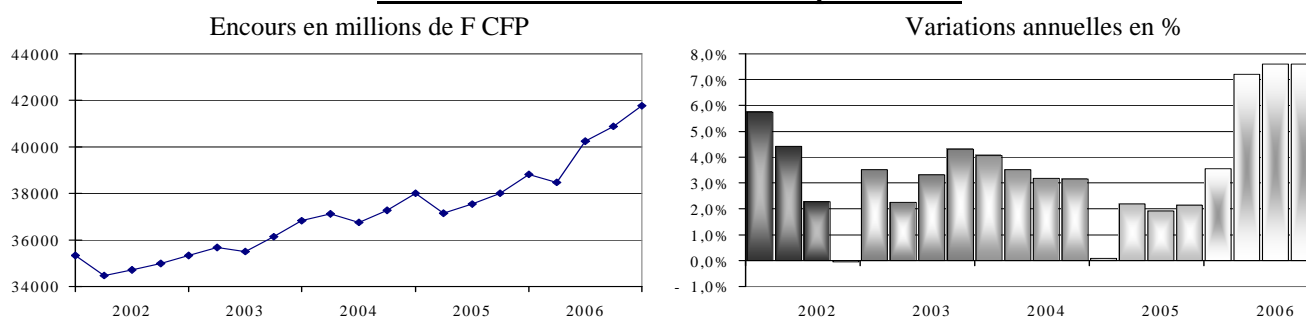
Crédits de trésorerie accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)



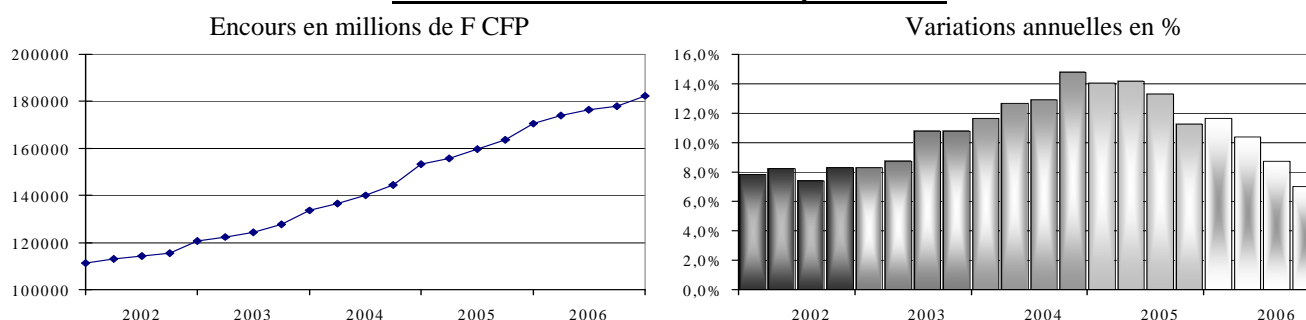
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)



Crédits de trésorerie accordés aux particuliers



Crédits à l'habitat accordés aux particuliers



1. L'évolution monétaire et financière

1.2.2 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS SITUÉS DANS LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU IV)

Avec un encours global de 426,3 milliards de F CFP au 31 décembre 2006, les crédits accordés par les établissements de crédit locaux progressent de 11,6 % en 2006 (+ 10,6 % en 2005).

Les concours de caractère bancaire octroyés localement se répartissent principalement entre les crédits à l'habitat (42 % de l'encours total des crédits bruts), les crédits à l'équipement (21 % de l'ensemble brut) et les crédits de trésorerie (17 % de l'encours global brut) :

- les **crédits à l'habitat** affichent un taux de croissance annuelle de 7,7 % (+ 11,5 % en 2005) ;
- les **crédits à l'équipement** progressent dans le même temps de 21,3 % (+ 13,1 % en 2005) ;
- les **crédits de trésorerie**, pour leur part, augmentent de 9,3 % en douze mois (+ 7,2 % en 2005).

La qualité du portefeuille de la clientèle des banques locales s'améliore en 2006 avec un **taux de créances douteuses brutes** qui recule de 0,6 point entre décembre 2005 et décembre 2006 à 3,3 % du total des encours. Le taux de provisionnement progresse pour sa part de 1,2 point à 65,3 %.

Totalisant presque la moitié de l'encours global brut, les particuliers demeurent les premiers débiteurs des établissements de crédit locaux devant les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) :

- la demande des **particuliers** repose essentiellement sur les crédits à l'habitat (73 %), et dans une moindre mesure, sur les crédits de trésorerie (18 %) et le financement par crédit-bail (6 %). Leurs encours progressent respectivement de 4,6 %, 5,9 % et 11,8 % en glissement annuel.

- le besoin de financement des **entreprises** (sociétés financières et entrepreneurs individuels) se développe sensiblement sur les douze derniers mois avec un encours des crédits nets qui progresse de 16,5 %. En liaison avec les grands projets d'investissement, la demande de financement en matière de biens d'équipements (42 % du total entreprises) demeure soutenue avec une progression annuelle qui atteint 21,7 % (+ 12,7 % en 2005). Dans le même temps, l'encours de crédits de trésorerie (17 % du total entreprises) augmente de 13,6 % tandis que celui des comptes ordinaires débiteurs (15 % du total entreprises) progresse de 6,1 %.

- L'encours des crédits classés dans la catégorie « **aux autres agents résidents** » (essentiellement des collectivités) voit son rythme de croissance s'accélérer en 2006 avec une hausse de 42,4 % contre + 4,1 % en 2005.

Ensemble des crédits

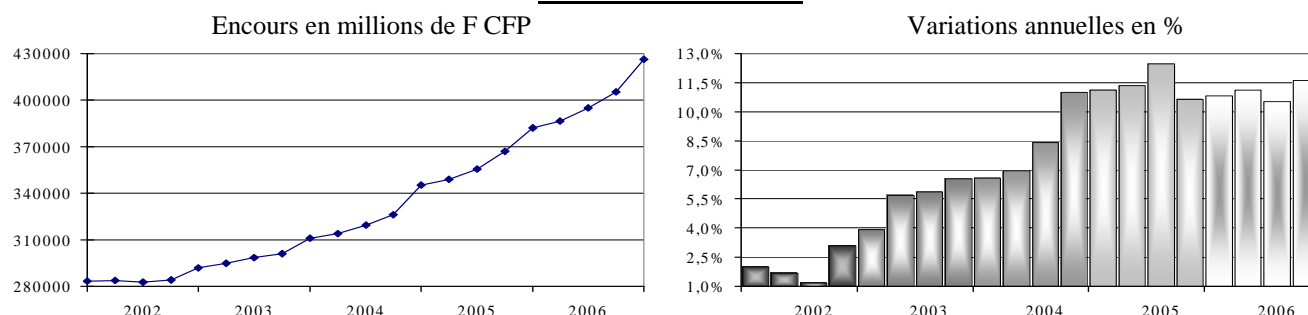
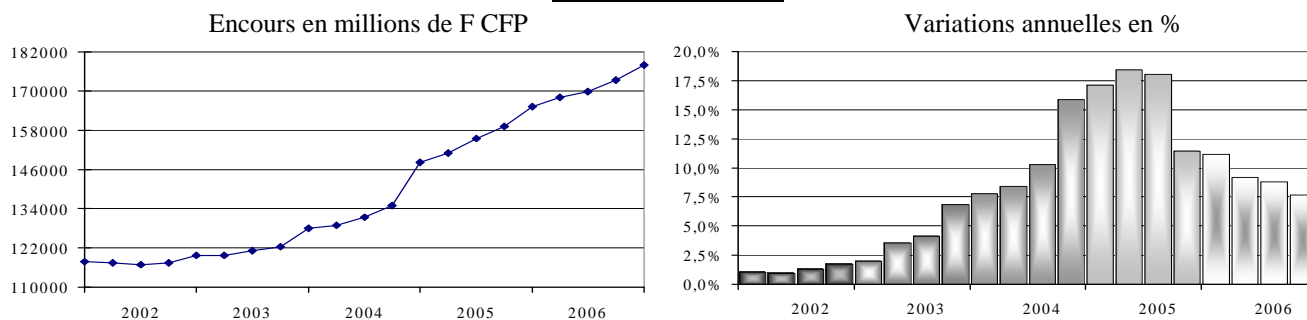


TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

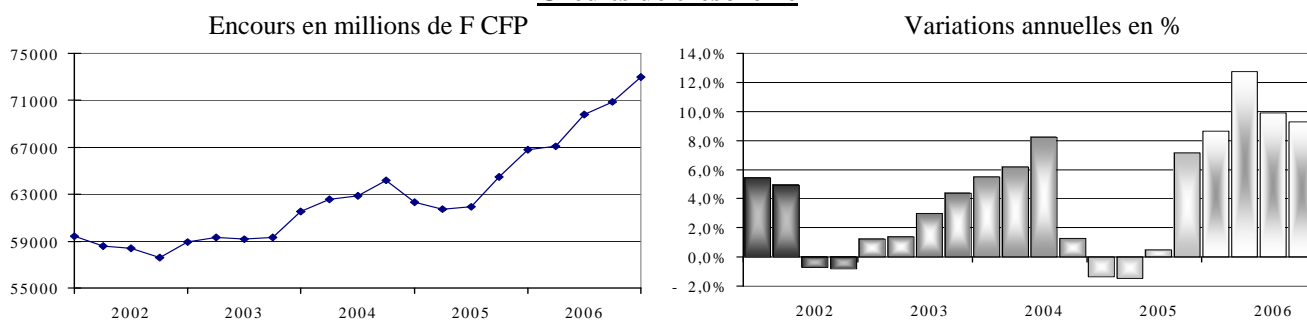
	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	30/09/2006	31/12/2006	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail	20 745	20 947	21 233	21 475	21 777	5,0%	2,6%	1,4%
Sociétés non financières	7 774	7 731	7 710	7 615	7 664	- 1,4%	- 0,6%	0,6%
Entrepreneurs individuels	2 411	2 343	2 310	2 307	2 297	- 4,7%	- 0,6%	- 0,4%
Particuliers	10 542	10 857	11 197	11 531	11 787	11,8%	5,3%	2,2%
Autres agents résidents	18	16	16	22	29	61,1%	81,3%	31,8%
Non résidents, non ventilés	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	66 776	67 071	69 803	70 896	72 969	9,3%	4,5%	2,9%
Sociétés non financières	28 918	29 359	30 758	31 570	33 062	14,3%	7,5%	4,7%
Entrepreneurs individuels	1 680	1 628	1 757	1 663	1 688	0,5%	- 3,9%	1,5%
Particuliers	34 067	33 504	35 048	35 434	36 075	5,9%	2,9%	1,8%
Autres agents résidents	2 101	2 431	2 094	2 085	1 999	- 4,9%	- 4,5%	- 4,1%
Non résidents, non ventilés	10	149	146	144	145	n.s.	- 0,7%	0,7%
Crédits à l'équipement	73 125	75 762	76 119	79 623	88 683	21,3%	16,5%	11,4%
Sociétés non financières	63 220	65 926	66 162	69 647	77 862	23,2%	17,7%	11,8%
Entrepreneurs individuels	6 173	6 114	6 339	6 578	6 583	6,6%	3,8%	0,1%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	3 064	3 053	2 986	2 889	4 005	30,7%	34,1%	38,6%
Non résidents, non ventilés	668	669	632	509	233	-65,1%	-63,1%	-54,2%
Crédits à l'habitat	165 264	167 942	169 816	173 262	177 954	7,7%	4,8%	2,7%
Sociétés non financières	20 386	21 164	22 290	25 387	26 430	29,6%	18,6%	4,1%
Entrepreneurs individuels	6 124	6 213	5 971	6 128	6 279	2,5%	5,2%	2,5%
Particuliers	136 862	138 775	139 741	140 035	143 179	4,6%	2,5%	2,2%
Autres agents résidents	1 705	1 601	1 578	1 536	1 576	- 7,6%	- 0,1%	2,6%
Non résidents, non ventilés	187	189	236	176	490	n.s.	107,6%	n.s.
Comptes ordinaires débiteurs	31 536	30 982	32 280	32 881	35 474	12,5%	9,9%	7,9%
Sociétés non financières	27 353	27 021	27 021	28 112	29 144	6,5%	7,9%	3,7%
Entrepreneurs individuels	648	673	748	612	558	-13,9%	-25,4%	- 8,8%
Particuliers	2 232	2 688	2 915	3 225	3 450	54,6%	18,4%	7,0%
Autres agents résidents	1 261	565	597	913	2 295	n.s.	284,4%	n.s.
Non résidents, non ventilés	42	35	999	19	27	-35,7%	-97,3%	42,1%
Autres crédits	9 711	9 233	11 027	12 523	15 318	57,7%	38,9%	22,3%
Sociétés non financières	5 179	4 812	6 742	7 398	7 604	46,8%	12,8%	2,8%
Entrepreneurs individuels	259	253	243	256	292	12,7%	20,2%	14,1%
Particuliers	906	1 043	860	878	957	5,6%	11,3%	9,0%
Autres agents résidents	3 356	3 115	3 175	3 985	6 461	n.s.	103,5%	62,1%
Non résidents, non ventilés	11	10	7	6	4	-63,6%	-42,9%	-33,3%
Créances douteuses nettes	5 321	5 366	5 190	5 304	4 909	- 7,7%	- 5,4%	- 7,4%
Sociétés non financières	3 172	3 099	3 211	3 032	2 733	-13,8%	-14,9%	- 9,9%
Entrepreneurs individuels	710	680	640	664	567	-20,1%	-11,4%	-14,6%
Particuliers	1 382	1 548	1 270	1 537	1 535	11,1%	20,9%	- 0,1%
Autres agents résidents	20	3	40	41	45	n.s.	12,5%	9,8%
Non résidents, non ventilés	37	36	29	30	29	-21,6%	-	- 3,3%
TOTAL NET	372 478	377 303	385 468	395 964	417 084	12,0%	8,2%	5,3%
Sociétés non financières	156 002	159 112	163 894	172 761	184 499	18,3%	12,6%	6,8%
Entrepreneurs individuels	18 005	17 904	18 008	18 208	18 264	1,4%	1,4%	0,3%
Particuliers	185 991	188 415	191 031	192 640	196 983	5,9%	3,1%	2,3%
Autres agents résidents	11 525	10 784	10 486	11 471	16 410	42,4%	56,5%	43,1%
Non résidents, non ventilés	955	1 088	2 049	884	928	- 2,8%	-54,7%	5,0%
Provisions non ventilées	9 484	9 369	9 482	9 502	9 226	- 2,7%	- 2,7%	- 2,9%
TOTAL BRUT	381 962	386 672	394 950	405 466	426 310	11,6%	7,9%	5,1%

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

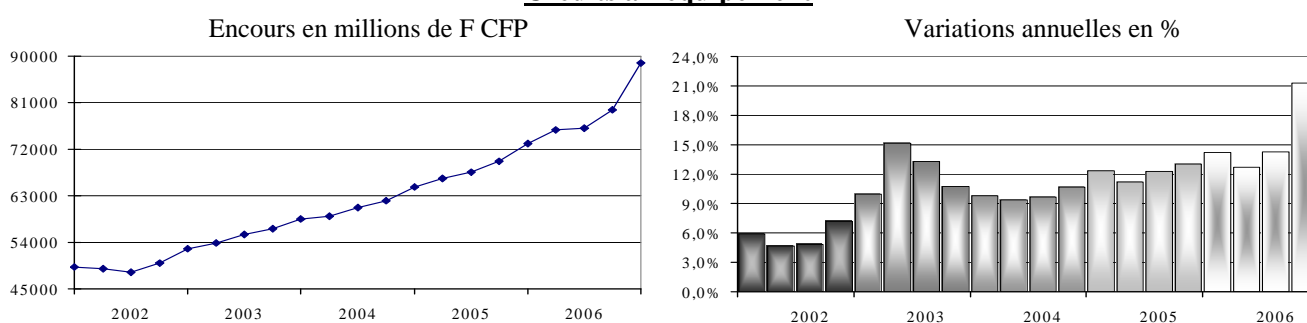
Crédits à l'habitat



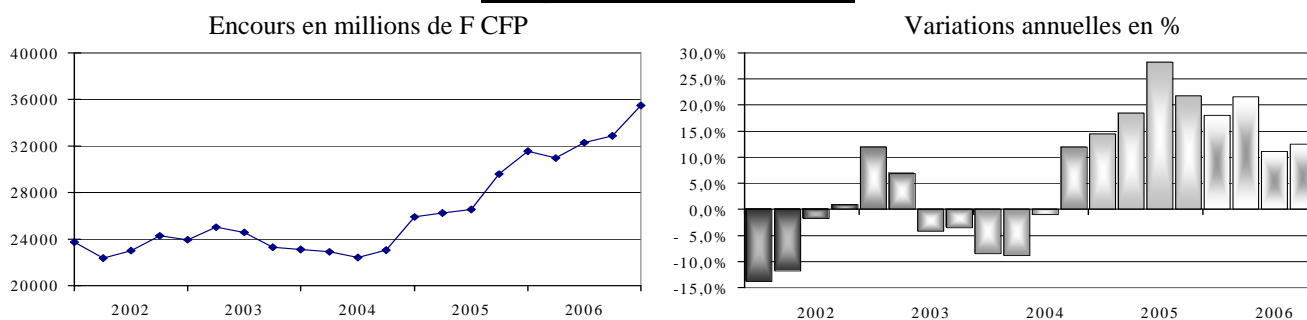
Crédits de trésorerie



Crédits à l'équipement

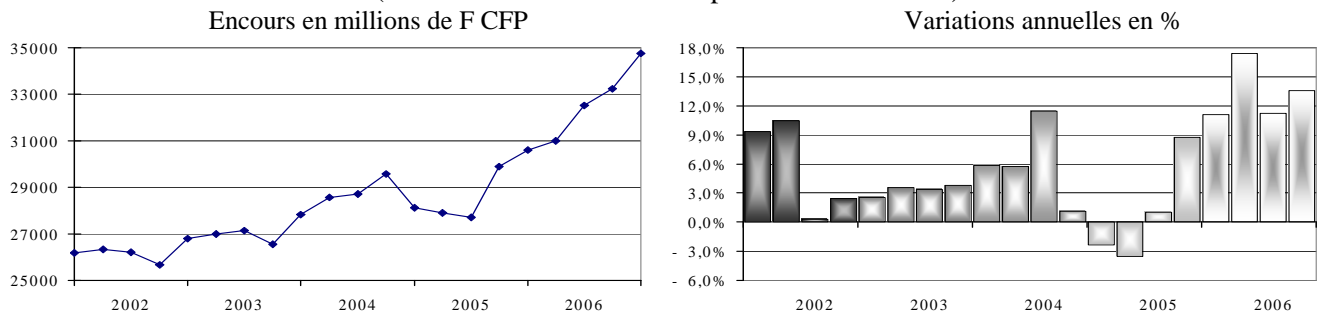


Comptes ordinaires débiteurs

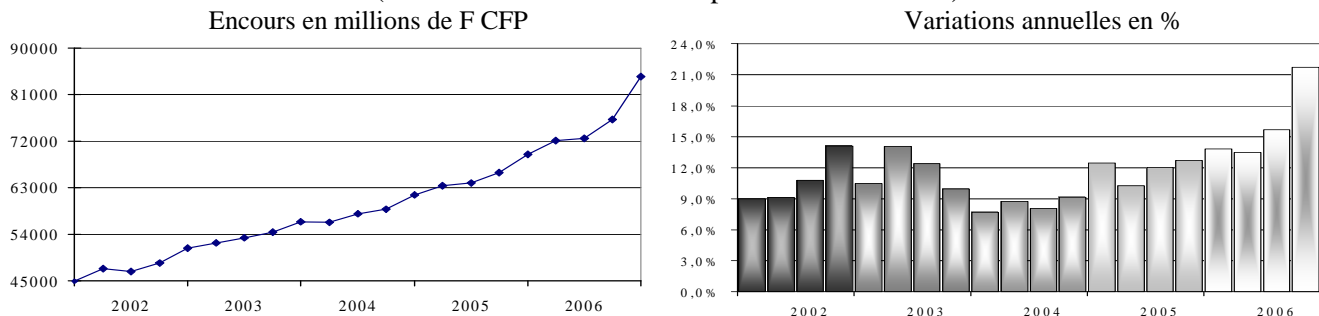


LES PRINCIPALES CATÉGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

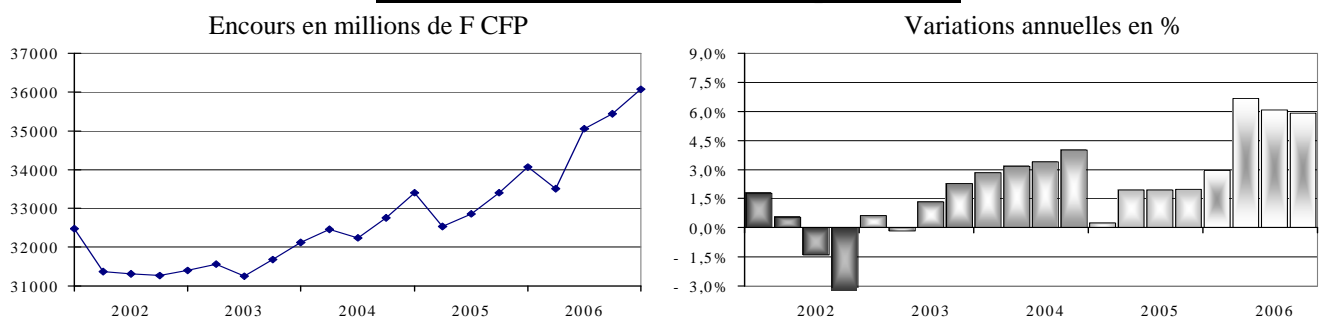
Crédits de trésorerie accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)



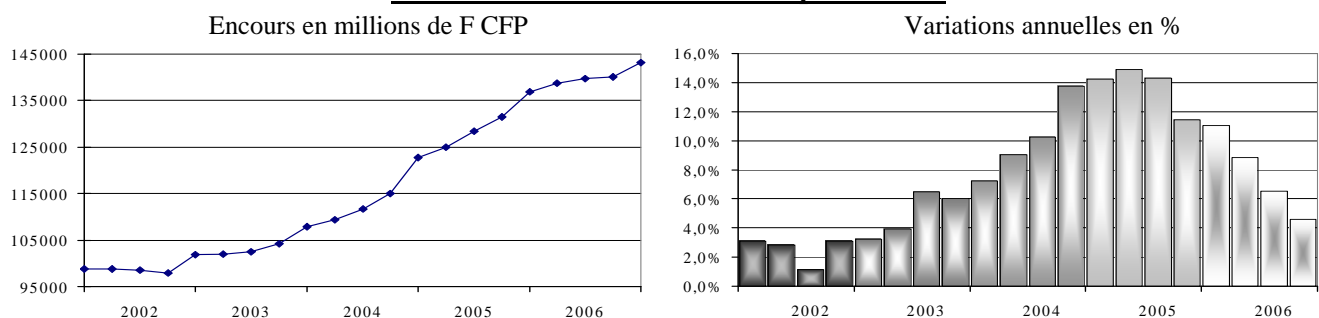
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)



Crédits de trésorerie accordés aux particuliers



Crédits à l'habitat accordés aux particuliers



**1.2.3 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS
INSTALLES HORS DE LA ZONE D'EMISSION
(TABLEAU V)**

L'encours des crédits accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission progresse de 7 % fin 2006 (+ 1,1 % en 2005) pour s'établir à 99,9 milliards de F CFP.

Les établissements situés hors zone d'émission octroient essentiellement des **crédits à l'équipement** (50 % du total) et des **crédits à l'habitat** (43 %). La première catégorie de crédit enregistre une progression de son encours de 3,9 % sur les douze mois de l'année 2006. L'encours des crédits à l'habitat augmente pour sa part de 12,2 % sur la même période.

L'encours des crédits aux "**Autres agents résidents**" représente 39 % de l'activité des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. Ce dernier augmente de 8,5 % sur douze mois. Il est composé essentiellement de crédits à l'équipement octroyés aux collectivités publiques. L'encours des crédits accordés aux **sociétés non financières** représente 16 % du total des concours et diminue de 16,1 % en 2006. Enfin, le rythme de progression de l'encours des **particuliers** (essentiellement constitué de crédits à l'habitat) s'accélère : + 16,8 % en glissement annuel au 31 décembre 2006 après + 9,3 % en 2005. La part relative de ces concours est passée de 41 % fin 2005 à 45 % fin 2006.

**VENTILATION PAR AGENT ÉCONOMIQUE DES CONCOURS OCTROYES PAR LES
ETABLISSEMENTS INSTALLES HORS DE LA ZONE D'EMISSION**

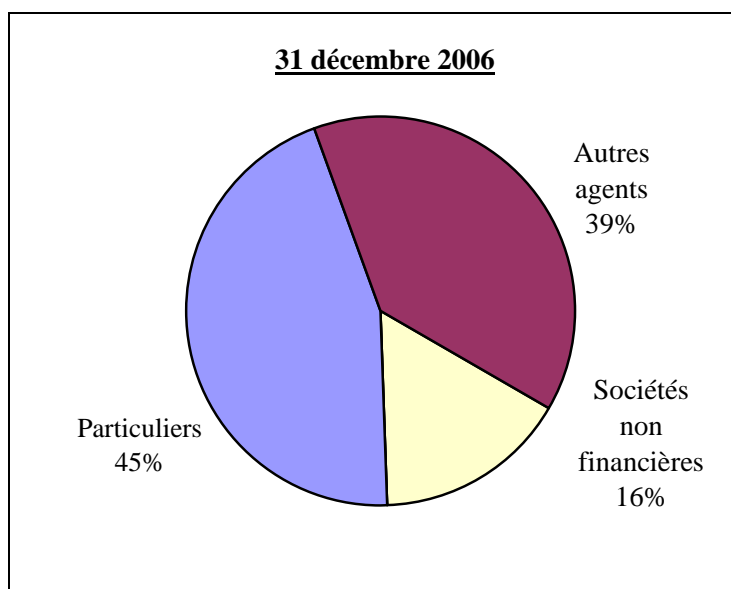


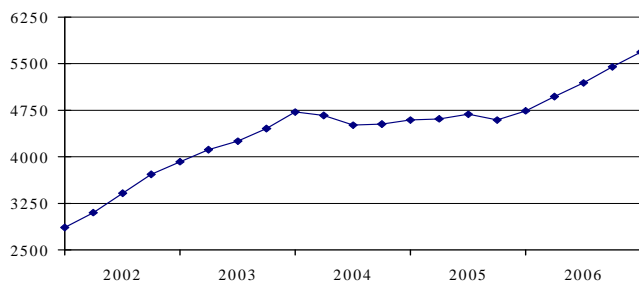
TABLEAU V
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)

en millions de F CFP	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	30/09/2006	31/12/2006	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	4 743	4 971	5 194	5 447	5 684	19,8%	9,4%	4,4%
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	4 743	4 971	5 194	5 447	5 684	19,8%	9,4%	4,4%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	48 087	50 080	50 145	52 166	49 963	3,9%	- 0,4%	- 4,2%
Sociétés non financières	13 733	13 053	12 219	13 261	11 640	-15,2%	- 4,7%	-12,2%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	34 354	37 027	37 926	38 905	38 323	11,6%	1,0%	- 1,5%
Crédits à l'habitat	38 365	39 785	40 958	42 106	43 045	12,2%	5,1%	2,2%
Sociétés non financières	4 483	4 483	4 145	4 144	3 639	-18,8%	-12,2%	-12,2%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	33 637	35 058	36 593	37 762	39 223	16,6%	7,2%	3,9%
Autres agents résidents	245	244	220	200	183	-25,3%	-16,8%	- 8,5%
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	1 201	1 199	1 120	1 120	1 038	-13,6%	- 7,3%	- 7,3%
Sociétés non financières	577	577	529	529	480	-16,8%	- 9,3%	- 9,3%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	2	2	-	-	-	-100,0%	-	-
Autres agents résidents	622	620	591	591	558	-10,3%	- 5,6%	- 5,6%
Créances douteuses nettes	1 009	997	205	154	177	-82,5%	-13,7%	14,9%
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	229	244	205	154	177	-22,7%	-13,7%	14,9%
Autres agents résidents	780	753	-	-	-	-100,0%	-	-
TOTAL NET	93 405	97 032	97 622	100 993	99 907	7,0%	2,3%	- 1,1%
Sociétés non financières	18 793	18 113	16 893	17 934	15 759	-16,1%	- 6,7%	-12,1%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	38 611	40 275	41 992	43 363	45 084	16,8%	7,4%	4,0%
Autres agents résidents	36 001	38 644	38 737	39 696	39 064	8,5%	0,8%	- 1,6%
Provisions non ventilées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT	93 405	97 032	97 622	100 993	99 907	7,0%	2,3%	- 1,1%

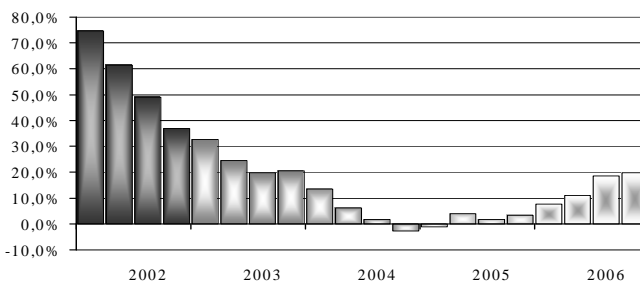
**LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT
SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION**

Crédits de trésorerie

Encours en millions de F CFP

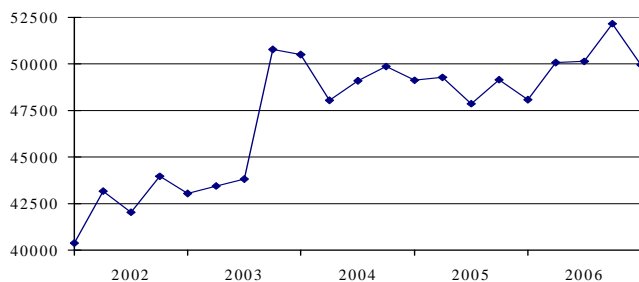


Variations annuelles en %

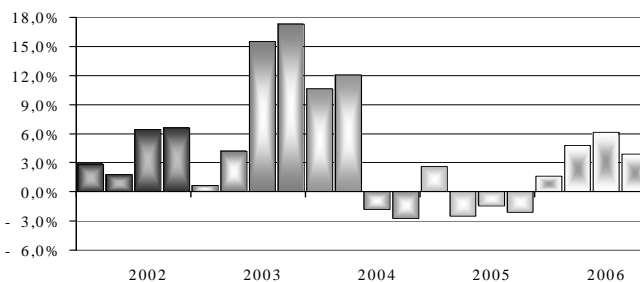


Crédits à l'équipement

Encours en millions de F CFP

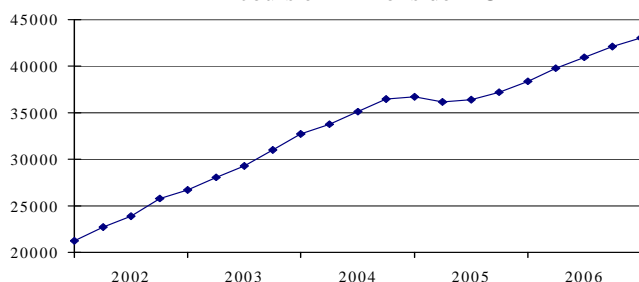


Variations annuelles en %

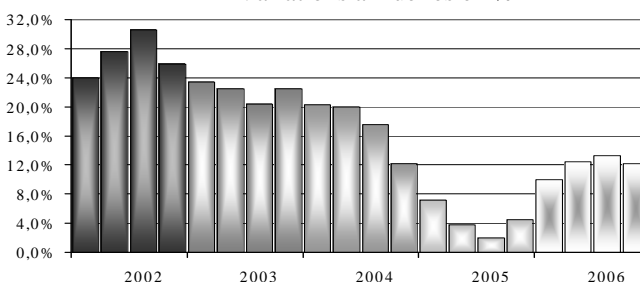


Crédits à l'habitat

Encours en millions de F CFP

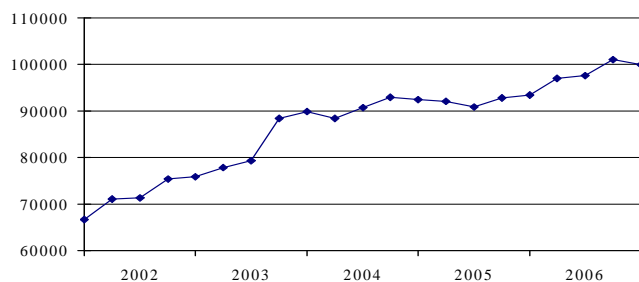


Variations annuelles en %

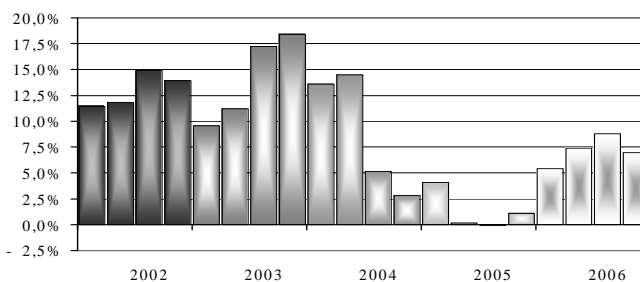


Ensemble des crédits

Encours en millions de F CFP

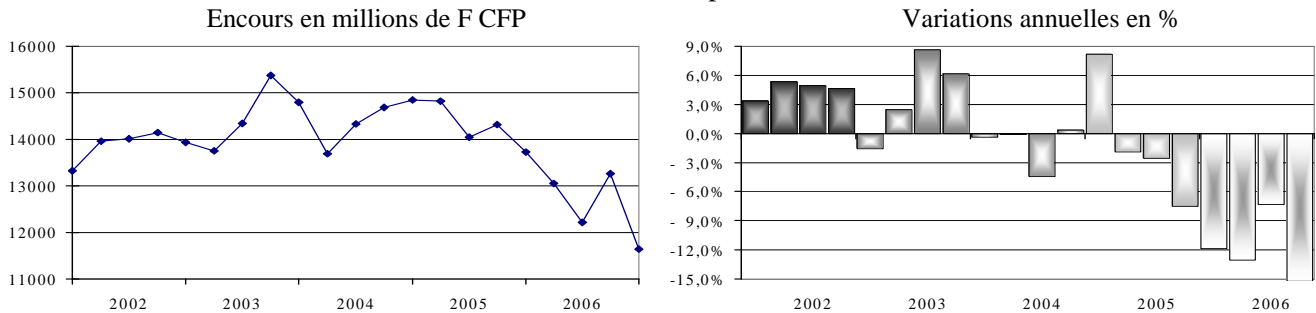


Variations annuelles en %

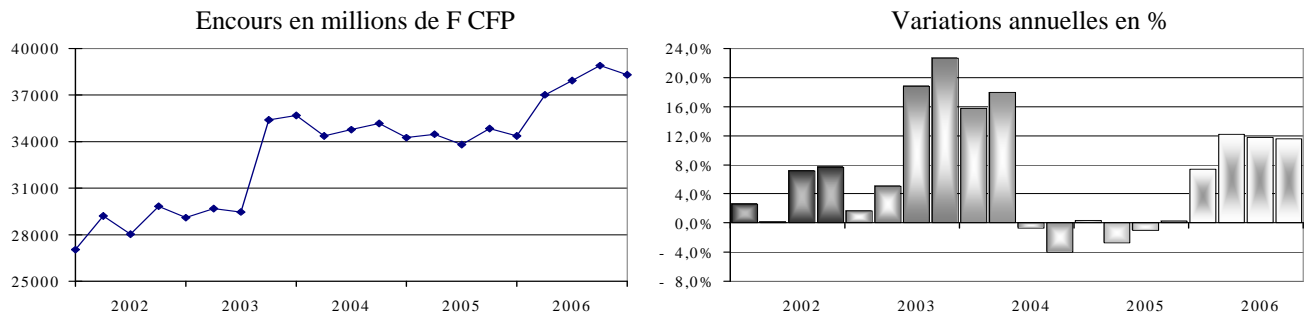


LES PRINCIPAUX CONCOURS ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

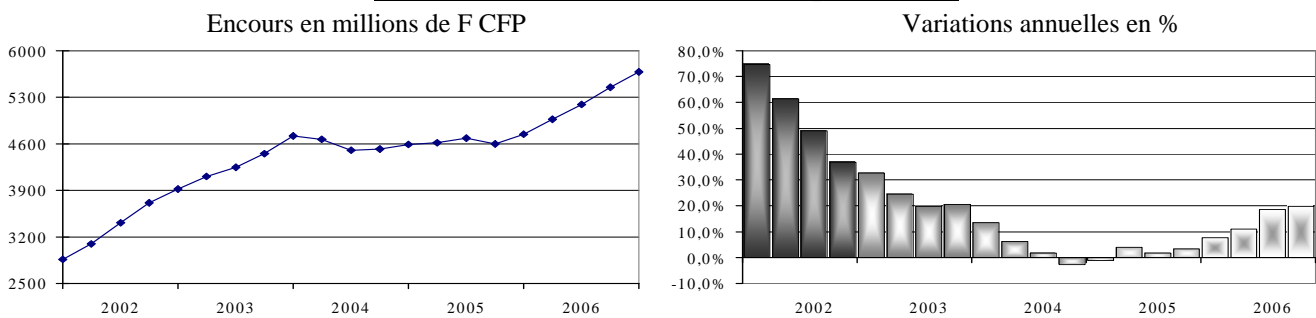
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)



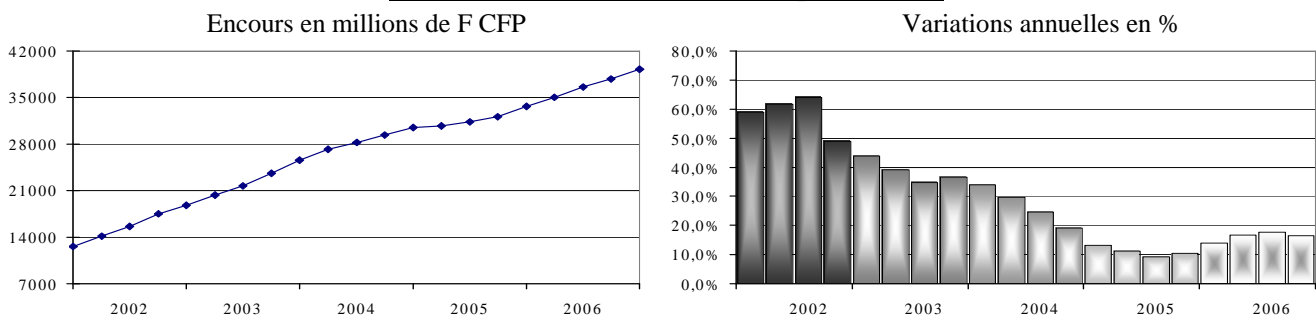
Crédits à l'équipement accordés aux « autres agents résidents »



Crédits de trésorerie accordés aux particuliers



Crédits à l'habitat accordés aux particuliers



1.3 - LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

1.3.1 LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VI)

La masse monétaire a progressé de 15,7 % sur l'année 2006 pour s'établir à 344 milliards de F CFP, sous la dynamique des dépôts à vue et à terme.

Avec un montant de circulation fiduciaire qui progresse de 8,8 % et des dépôts à vue en hausse de 21,7 % sur la période sous revue, l'agrégat M1 progresse de 20,8 %. Cet élément représente 55 % de la masse monétaire à fin décembre 2006.

L'agrégat M2-M1 (quasi-exclusivement constitué de comptes sur livrets) est en hausse de 3,8 % sur douze mois après une hausse de 8,9 % en 2005.

Dans le même temps, l'agrégat M3-M2 (essentiellement constitué de dépôts à terme) progresse de 15 % contre une augmentation de 8,1 % en 2005.

Enfin, l'agrégat P1 (l'épargne contractuelle est quasi-exclusivement constituée de plans d'épargne-logement) augmente de 5,6 %.

1.3.2 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VII)

Les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux progressent de 1,2 % sur douze mois après + 16,1 % en 2005. De même, les engagements hors zone d'émission augmentent de 2,1 % en 2006 contre une hausse de 17,9 % en 2005. Ces évolutions dégradent légèrement la position extérieure nette des établissements de crédit locaux (différence entre les avoirs et les engagements). Ainsi, le solde structurellement négatif de cette position s'établit en 2006 à - 57,3 milliards de F CFP au 31 décembre 2006 contre - 55,6 milliards au 31 décembre 2005 (+ 3,1 %).

TABLEAU VI
Composantes de la masse monétaire en Nouvelle-Calédonie

en millions de F CFP	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	30/09/2006	31/12/2006	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
M1								
Circulation fiduciaire	11 504	11 002	11 202	11 248	12 517	8,8%	11,7%	11,3%
- Billets	10 273	9 782	9 964	9 989	11 225	9,3%	12,7%	12,4%
- Pièces	1 231	1 220	1 238	1 259	1 292	5,0%	4,4%	2,6%
Dépôts à vue	146 023	138 826	139 383	141 545	177 759	21,7%	27,5%	25,6%
- Banques	138 578	130 945	131 748	133 607	169 497	22,3%	28,7%	26,9%
- O.P.T.	7 445	7 881	7 635	7 938	8 262	11,0%	8,2%	4,1%
- Trésor public	-	-	-	-	-	-	-	-
Total M1	157 527	149 828	150 585	152 793	190 276	20,8%	26,4%	24,5%
M2 - M1	63 335	64 322	63 651	64 085	65 726	3,8%	3,3%	2,6%
Comptes sur livrets	62 559	63 530	62 853	63 248	64 895	3,7%	3,2%	2,6%
Comptes d'épargne-logement	776	792	798	837	831	7,1%	4,1%	- 0,7%
Total M2	220 862	214 150	214 236	216 878	256 002	15,9%	19,5%	18,0%
M3 - M2	76 523	84 311	87 261	92 427	88 031	15,0%	0,9%	- 4,8%
Dépôts à terme	75 697	83 509	86 475	91 663	87 247	15,3%	0,9%	- 4,8%
Bons	826	802	786	764	784	- 5,1%	- 0,3%	2,6%
Total M3	297 385	298 461	301 497	309 305	344 033	15,7%	14,1%	11,2%
P1	5 655	5 931	6 061	6 149	5 970	5,6%	- 1,5%	- 2,9%
(Epargne contractuelle)								
Plans d'épargne-logement	5 618	5 895	6 019	6 107	5 930	5,6%	- 1,5%	- 2,9%
Autres comptes d'épargne à régime spécial	37	36	42	42	40	8,1%	- 4,8%	- 4,8%

TABLEAU VII
Contreparties de la masse monétaire

en millions de F CFP	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	30/09/2006	31/12/2006	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	87 479	86 554	78 433	81 747	93 951	7,4%	19,8%	14,9%
- Institut d'émission	19 116	19 928	19 143	22 838	24 770	29,6%	29,4%	8,5%
- Etablissements de crédit locaux (*)	68 363	66 626	59 290	58 909	69 181	1,2%	16,7%	17,4%
Créances du Trésor public	11 642	12 158	12 094	12 380	12 884	10,7%	6,5%	4,1%
Concours sur ressources monétaires	198 264	199 749	210 970	215 178	237 198	19,6%	12,4%	10,2%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	381 962	386 672	394 950	405 466	426 310	11,6%	7,9%	5,1%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	183 698	186 923	183 980	190 288	189 112	2,9%	2,8%	- 0,6%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	35 958	38 924	39 026	38 891	39 735	10,5%	1,8%	2,2%
- Provisions sur créances douteuses	9 484	9 369	9 483	9 502	9 226	- 2,7%	- 2,7%	- 2,9%
- Engagements hors zone d'émission (*)	123 914	124 042	123 160	121 478	126 472	2,1%	2,7%	4,1%
- Epargne contractuelle	5 656	5 932	6 060	6 149	5 969	5,5%	- 1,5%	- 2,9%
- Divers	8 686	8 656	6 251	14 268	7 710	-11,2%	23,3%	-46,0%
Total M3	297 385	298 461	301 497	309 305	344 033	15,7%	14,1%	11,2%

(*) Position extérieure nette du système bancaire local : - 55 551 - 57 416 - 63 870 - 62 569 - 57 291

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

1.4 - L'EQUILIBRE EMPLOIS - RESSOURCES DES EC LOCAUX

1.4.1 LE FINANCEMENT DES CRÉDITS BANCAIRES (TABLEAU VIII)

Les ressources des établissements de crédit sont affectées en quasi-totalité à leur activité de crédit (96,7 %), le solde étant dévolu à la constitution des réserves obligatoires auprès de l'IEOM (3,3 %). Les emplois des établissements de crédit locaux ont progressé de 11,8 % entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006 et représentent un volume de 440,8 milliards de F CFP.

Le système bancaire local se finance sur ressources propres à hauteur de 11,1 %, soit un volume de 49 milliards de F CFP au 31 décembre 2006. A noter que ces ressources propres sont en progression de 7,7 % par rapport au 31 décembre 2005.

Les opérations de réescompte fléchissent fortement sur douze mois (- 20,8 %). (cf. « autres activités de l'IEOM », point 3.3 « Le refinancement » page 46). Avec un encours de 8,9 milliards de F CFP, elles représentent 2 % des ressources des établissements de crédit locaux (2,8 % fin 2005).

Les ressources des établissements de crédit proviennent donc essentiellement des dépôts collectés (73% des ressources). Ces derniers minorés des encaisses représentent 321,1 milliards de F CFP à fin décembre 2006 (+ 16 % sur l'année).

TABLEAU VIII

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2006

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	426 310	96,7%	Dépôts collectés (- encaisses)	321 074	72,8%
Réserves obligatoires	14 534	3,3%	Financement sur ressources propres *	48 961	11,1%
Réserves libres	–	–	Réesc compte	8 862	2,0%
			(-) position extérieure nette des EC	57 291	13,0%
			Excédent des op. diverses des EC	4 656	1,1%
TOTAL DES EMPLOIS	440 844	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	440 844	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2006

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	394 950	96,9%	Dépôts collectés (- encaisses)	281 418	69,1%
Réserves obligatoires	12 553	3,1%	Financement sur ressources propres *	48 509	11,9%
Réserves libres	–	–	Réesc compte	8 635	2,1%
			(-) position extérieure nette des EC	63 870	15,7%
			Excédent des op. diverses des EC	5 071	1,2%
TOTAL DES EMPLOIS	407 503	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	407 503	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2005

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	381 962	96,8%	Dépôts collectés (- encaisses)	276 719	70,2%
Réserves obligatoires	12 462	3,2%	Financement sur ressources propres *	45 442	11,5%
Réserves libres	–	–	Réesc compte	11 186	2,8%
			(-) position extérieure nette des EC	55 551	14,1%
			Excédent des op. diverses des EC	5 526	1,4%
TOTAL DES EMPLOIS	394 424	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	394 424	100,0%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

1.4.2 L'ÉQUILIBRE EMPLOIS-RESSOURCES EN FONCTION DE LA DURÉE ¹ (TABLEAU IX)

Les opérations avec la clientèle

Les opérations avec la clientèle sont structurellement déficitaires en terme de solde emplois-ressources. En effet, les ressources clientèle des établissements de crédit calédoniens représentent un montant de 327,7 milliards de F CFP contre un volume d'emplois clientèle de 417,5 milliards de F CFP. Il en résulte donc un déficit des opérations avec la clientèle de 89,9 milliards de F CFP au 31 décembre 2006. Ce déficit est supérieur à celui observé à fin 2005 (- 83 milliards de F CFP).

Parallèlement à ce déficit, un très grand décalage entre les ressources et les emplois clientèle est observé en ce qui concerne les délais d'exigibilité. Les ressources clientèle sont essentiellement des dépôts à moins de trois mois (89 % des ressources clientèle) tandis que les emplois clientèle sont majoritairement des emplois à plus d'un an (70 % des emplois clientèle).

Les opérations interbancaires

Les ressources interbancaires des établissements de crédit locaux représentent un encours de 147,4 milliards de F CFP. Ce sont majoritairement des ressources longues (72 % ont un terme supérieur à douze mois, 33 % ont un terme supérieur à 5 ans). Parallèlement, les emplois sont à très court terme puisque l'encours au jour le jour représente la moitié du total des emplois interbancaires (99,5 milliards de F CFP). Le solde des opérations interbancaires ressort positif à 47,9 milliards de F CFP, en augmentation par rapport à fin décembre 2005 (39,3 milliards de F CFP). Ce décalage au niveau des termes est opposé à celui qui est observé pour les opérations avec la clientèle. L'équilibre entre les opérations interbancaires et les opérations avec la clientèle provient de l'excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées (49 milliards de F CFP au 31 décembre 2006 contre 45,4 milliards de F CFP douze mois auparavant).

¹ Cette analyse de l'activité bancaire est faite selon une méthodologie purement comptable fondée sur l'examen des bilans agrégés des établissements de crédit. En conséquence, quelques écarts apparaissent par rapport aux données indiquées précédemment dans le bulletin notamment en ce qui concerne l'activité de crédit des établissements de crédit. L'ensemble de ces écarts d'origine méthodologique est repris dans la ligne « Retraitements ».

TABLEAU IX
Equilibre emplois-ressources en fonction de la durée

31 décembre 2006	Total général	Sans terme	JJ	< 1 mois	< 3 mois	< 6 mois	< 12 mois	< 5 ans	> 5 ans
OPERATIONS INTERBANCAIRES									
EMPLOIS									
Caisse (F CFP + Devises)	2 960	2 960	-	-	-	-	-	-	-
Banques centrales et OPT	14 709	-	14 709	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	36 462	-	36 462	-	-	-	-	-	-
Comptes et prêts à terme dont réseau	43 912	-	6 086	11 097	3 359	1 201	3 816	14 415	3 938
Val. reçues en pension à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts à la clientèle financière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VNI, créances douteuses et créances rattachées	1 442	1 442	-	-	-	-	-	-	-
Total emplois	99 485	4 402	57 257	11 097	3 359	1 201	3 816	14 415	3 938
RESSOURCES									
Banques centrales et OPT	175	-	175	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires créditeurs	2 850	-	2 850	-	-	-	-	-	-
Comptes et emprunts à terme dont réseau	132 733	-	242	3 080	2 328	9 382	11 998	56 567	49 136
Val. données en pension à terme	8 862	-	-	8 862	-	-	-	-	-
Emprunts auprès de la clientèle financière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sommes dues, dettes rattachées	2 779	2 779	-	-	-	-	-	-	-
Total ressources	147 399	2 779	3 267	11 942	2 328	9 382	11 998	56 567	49 136
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	47 914	- 1 623	- 53 990	845	- 1 031	8 181	8 182	42 152	45 198
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE									
EMPLOIS									
Comptes ordinaires débiteurs	35 474	-	35 474	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à la clientèle	348 463	-	2	10 510	11 161	18 485	29 462	147 700	131 143
VNI, créances douteuses et créances rattachées	10 792	10 792	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et opérations assimilées	21 777	109	-	685	1 145	1 710	3 414	14 667	47
Location simple	1 030	-	-	46	57	91	157	679	-
Total emplois	417 536	10 901	35 476	11 241	12 363	20 286	33 033	163 046	131 190
RESSOURCES									
Comptes ordinaires créditeurs	169 497	319	169 178	-	-	-	-	-	-
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes sur livrets et divers	66 506	-	60 572	1 302	765	474	1 504	1 349	540
Comptes créditeurs à termes	87 247	-	-	35 083	23 070	11 586	8 338	7 440	1 730
Bons de caisse et bons d'épargne	784	-	-	446	101	89	87	61	-
Titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sommes dues, dettes rattachées	3 642	3 642	-	-	-	-	-	-	-
Total ressources	327 676	3 961	229 750	36 831	23 936	12 149	9 929	8 850	2 270
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	- 89 860	- 6 940	194 274	25 590	11 573	- 8 137	- 23 104	-154 196	-128 920
Retraitements	7 015								
Excédent cap.perm.sur Val. Imm.	48 961								

II. Rappel des taux

1. Les taux administrés

2. Les taux de marché

3. Les taux de l'usure

4. Les enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit

2. Rappel des taux

2.1 - TAUX ADMINISTRÉS

2.1.1 TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL

Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année
1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
3,87 %	3,36 %	3,47 %	2,74 %	4,26 %	4,26 %	3,29 %	2,27 %	2,05 %	2,11 %	2,95 %

2.1.2 TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT

<i>Taux de refinancement</i>	2ème Trim. 2006	3ème Trim. 2006	4ème Trim. 2006	1er Trim. 2007
Taux de la facilité de dépôt	1,75 % (1)	2,00 % (2)	2,25 % (3)	2,50 % (7)
Taux de l'escompte de chèque	3,75 % (1)	4,00 % (2)	4,25 % (3)	4,75 % (8)
Taux de la facilité de prêt marginal	3,75 % (1)	4,00 % (2)	4,25 % (3)	4,75 % (8)
Taux de réescompte des crédits aux entreprises	2,00 % (4)	2,00 %	2,50 % (6)	2,50 %
Taux de réescompte des PBL	3,00 % (5)	3,00 %	3,00 %	3,00 %

<i>Taux plafonds</i>	2ème Trim. 2006	3ème Trim. 2006	4ème Trim. 2006	1er Trim. 2007
Prêts réescomptés aux entreprises	5,00 % (4)	5,00 %	5,25 % (6)	5,25 %
Prêts bancaires au logement (PBL)	5,85 %-6,30 % (9)	6,25 %-6,70 % (10)	6,35 %-6,80 % (11)	6,15 %-6,60 % (12)

(1) à compter du 15/06/2006

(4) à compter du 06/06/2006

(7) à compter du 13/12/2006

(9) à compter du 01/05/2006 (taux SGFGAS)

(2) à compter du 09/08/2006

(5) à compter du 01/08/1996

(8) à compter du 14/03/2007

(10) à compter du 01/07/2006 (taux SGFGAS)

(3) à compter du 11/10/2006

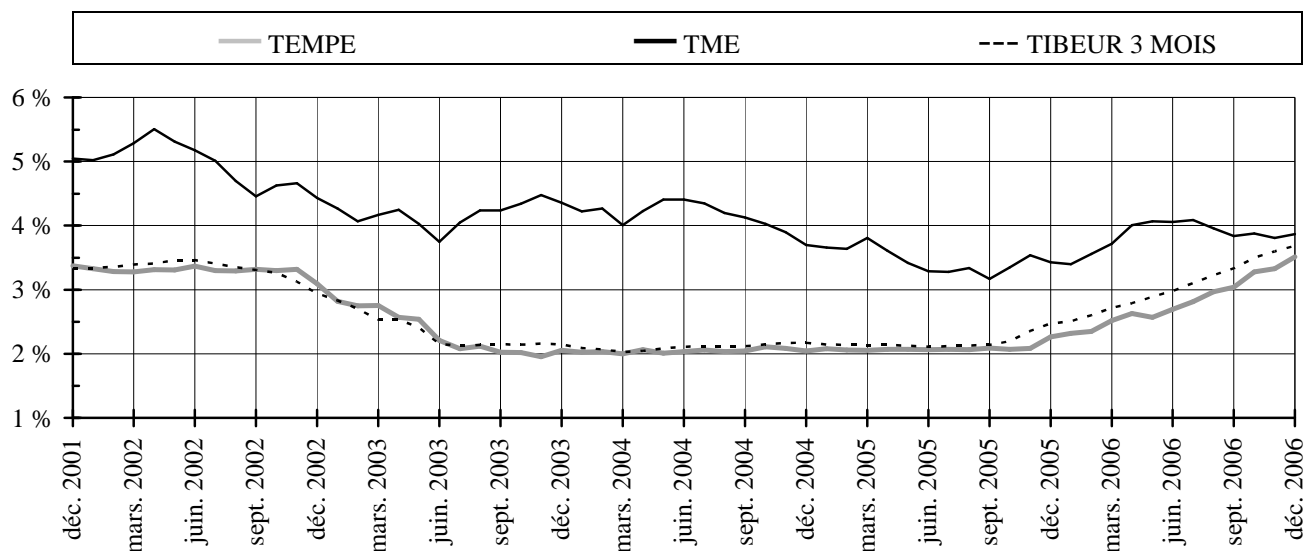
(6) à compter du 12/12/2006

(11) à compter du 01/10/2006 (taux SGFGAS)

(12) à compter du 01/01/2007 (taux SGFGAS)

2.2 - TAUX DU MARCHÉ

2.2.1 TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE ET DU MARCHÉ OBLIGATAIRE (MOYENNE MENSUELLE)



TEMPE : Taux Moyen Pondéré en Euro ou EONIA (Euro Overnight Index Average)

TME : Taux Moyen des Emprunts d'État à long terme (source : CDC)

TIBEUR : Taux Interbancaire Offert en Euro ou EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate)

2.3 - TAUX DE L'USURE¹

2.3.1 PRÊTS AUX PARTICULIERS

Seuils de l'usure	2 ^{ème} Trim. 2006	3 ^{ème} Trim. 2006	4 ^{ème} Trim. 2006	1 ^{er} Trim. 2007
Prêts immobiliers				
- Prêts à taux fixe	5,80 %	5,99 %	6,16 %	6,39 %
- Prêts à taux variable	5,48 %	5,57 %	5,73 %	6,12 %
- Prêts à taux relais	5,68 %	5,81 %	6,03 %	6,21 %
Autres prêts				
- Prêts d'un montant < ou = à 181.920 F CFP (1)	20,21 %	20,36 %	20,53 %	20,76 %
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 181.920 F CFP (1)	17,81 %	18,20 %	18,81 %	19,07 %
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 181.920 F CFP	8,40 %	8,48 %	8,53 %	8,44 %

(1) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

2.3.2 PRÊTS AUX PERSONNES MORALES N'AYANT PAS D'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, ARTISANALE, AGRICOLE OU PROFESSIONNELLE NON COMMERCIALE

Seuils de l'usure	2 ^{ème} Trim. 2006	3 ^{ème} Trim. 2006	4 ^{ème} Trim. 2006	1 ^{er} Trim. 2007
- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,96 %	10,25 %	10,49 %	10,48 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	5,55 %	5,67 %	6,17 %	6,51 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	5,99 %	6,31 %	6,51 %	6,76 %
- Découverts en compte (2)	13,33 %	13,97 %	14,00 %	14,19 %
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans	8,44 %	8,51 %	8,81 %	8,83 %

(2) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

2.3.3 PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES AGISSANT POUR LEURS BESOINS PROFESSIONNELS ET AUX PERSONNES MORALES AYANT UNE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, ARTISANALE, AGRICOLE OU PROFESSIONNELLE NON COMMERCIALE

Seuils de l'usure	2 ^{ème} Trim. 2006	3 ^{ème} Trim. 2006	4 ^{ème} Trim. 2006	1 ^{er} Trim. 2007
- Découverts en compte (3)	13,33 %	13,97 %	14,00 %	14,19 %

(3) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

¹ Suite à la publication de l'ordonnance n°2006-60 du 19 janvier 2006 portant actualisation et adaptation du droit économique et financier applicable à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna au Journal officiel du 20 janvier 2006, le régime de l'usure en Nouvelle-Calédonie est désormais identique à celui en vigueur en Métropole et dans les Départements d'Outre-Mer.

2. Rappel des taux

2.4 - ENQUÊTES DE L'IEOM SUR LE COÛT DU CRÉDIT

2.4.1 LE COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux particuliers est effective en Nouvelle-Calédonie depuis le début de l'année 2002. Le dispositif de recensement s'est progressivement étendu à l'ensemble des établissements de crédit de la place¹. L'historique des données permet désormais de calculer des taux moyens pondérés selon la même méthodologie que celle utilisée de l'enquête sur le coût du crédit aux entreprises.

La dernière enquête a été réalisée aux mois de juillet et août 2006 et a porté sur un nombre de 3 558 crédits aux particuliers, pour un montant total de 8,3 milliards de F CFP.

Le taux moyen pondéré des prêts immobiliers fléchit très légèrement à 4,80 % (- 0,03 point par rapport au taux moyen pondéré observé lors de l'enquête précédente). Les prêts immobiliers sont quasi-exclusivement accordés à taux fixes et représentent, en volume, plus de la moitié des autorisations recensées.

Le taux moyen pondéré des découverts ressort en légère hausse à 10,05 % (9,98 % lors de l'enquête janvier/février 2006). L'octroi de découverts représente, en nombre de crédits distribués, plus de la moitié de l'activité de crédit des établissements de la place avec les particuliers.

2.4.2 LE COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Au cours des mois de juillet et août 2006, l'ensemble des cinq banques FBF de la place a distribué 1 908 crédits aux entreprises pour un montant total de 10 milliards de F CFP. Le montant moyen des crédits aux entreprises ressort à 5,3 millions de F CFP, en hausse par rapport à l'enquête de janvier/février 2006 où il s'établissait à 6,7 millions de F CFP.

Cette dernière enquête révèle une hausse du coût du crédit par rapport à l'enquête précédente :

- cette augmentation du taux d'intérêt moyen pondéré de l'ensemble des crédits à court terme est toutefois le résultat d'évolutions plus ou moins marquées. Ainsi, le taux moyen appliqué aux opérations de découverts s'est développé de 1,62 point passant de 4,86 % à 6,48 %. L'escompte est une opération fréquemment utilisée en Nouvelle-Calédonie représentant, en moyenne, plus de la moitié des opérations de crédits à court terme. Les opérations d'escompte sont, de façon générale, majoritairement effectuées pour un montant inférieur à 2 millions de F CFP. Le taux moyen pondéré des opérations d'escompte ressort en hausse à 6,51 % contre 6,28 % précédemment (+ 0,23 point). Les autres crédits à court terme affichent pour leur part une stabilité (+ 0,03 point) de leur taux moyen à 5,76 %. Leur part demeure marginale dans les déclarations des établissements de crédit de la place, tant en terme de nombre de crédits qu'en terme de montant.

- la moyenne pratiquée pour les crédits à moyen et long terme ressort en hausse de 0,45 point à 5,24 %.

¹ Banques FBF et Sociétés financières (sauf le CAM du fait de la nature de son activité).

2. Rappel des taux

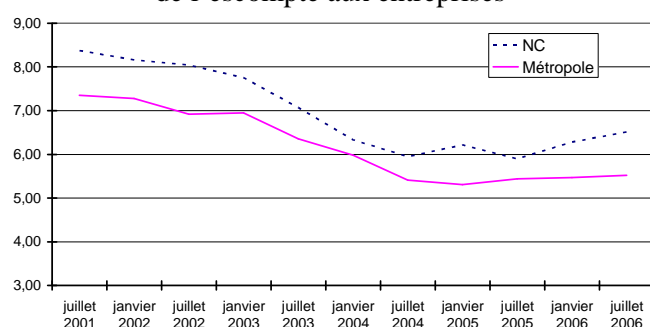
Evolution du coût du crédit aux particuliers

Taux moyen pondéré	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Variations en points	
	juillet/août 2004	janvier/février 2005	juillet/août 2005	janvier/février 2006	juillet/août 2006	sur 12 mois	sur 6 mois
Prêts immobiliers.....	4,98%	5,07%	4,90%	4,83%	4,80%	-0,10 pt	-0,03 pt
Prêts personnels < 181 920 F CFP.....	11,99%	10,82%	9,54%	10,42%	10,15%	0,61 pt	-0,27 pt
Découverts.....	9,78%	9,90%	9,89%	9,98%	10,05%	0,16 pt	0,07 pt
Prêts personnels > 181 920 F CFP.....	6,62%	6,92%	6,28%	6,16%	6,37%	0,09 pt	0,21 pt
TMPG.....	6,29%	6,23%	6,02%	5,97%	5,98%	-0,04 pt	0,01 pt
Déclarations (en nb).....	4 645	8 876	5 538	3 707	3 558	- 35,8%	- 4,0%

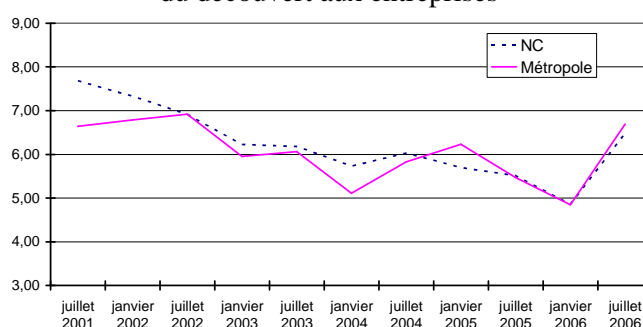
Evolution du coût du crédit net aux entreprises

Taux moyen pondéré	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Variations en points	
	juillet/août 2004	janvier/février 2005	juillet/août 2005	janvier/février 2006	juillet/août 2006	sur 12 mois	sur 6 mois
Escompte.....	5,95%	6,22%	5,89%	6,28%	6,51%	0,62 pt	0,23 pt
Découvert.....	6,03%	5,70%	5,51%	4,86%	6,48%	0,97 pt	1,62 pt
Autres court terme.....	5,83%	5,73%	4,89%	5,73%	5,76%	0,87 pt	0,03 pt
Ensemble court terme.....	5,98%	5,92%	5,61%	5,58%	6,45%	0,84 pt	0,87 pt
Moyen et long terme.....	4,93%	4,78%	4,80%	4,79%	5,24%	0,44 pt	0,45 pt
TMPG.....	5,63%	5,52%	5,33%	5,30%	6,00%	0,67 pt	0,70 pt
Déclarations (en nb).....	2 333	4 637	2 048	1 578	1 908	- 6,8%	-100,0%

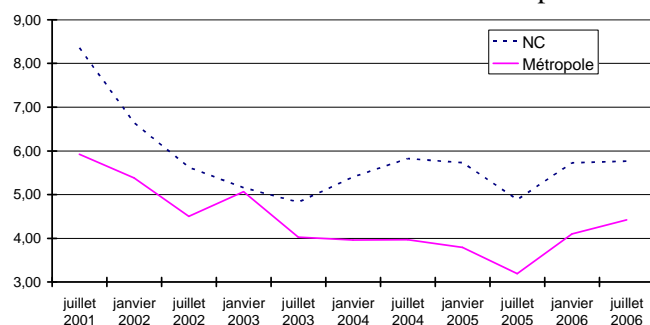
Evolution du coût moyen pondéré
de l'escompte aux entreprises



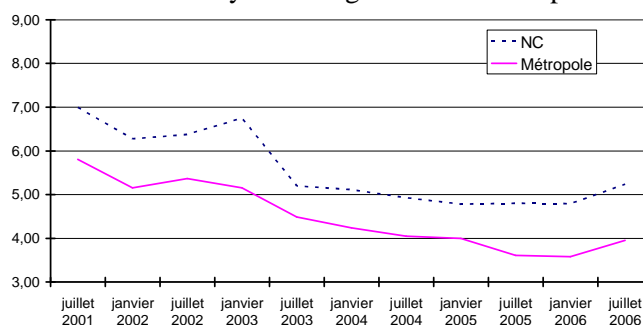
Evolution du coût moyen pondéré
du découvert aux entreprises



Evolution du coût moyen pondéré
des autres crédits à court terme aux entreprises



Evolution du coût moyen pondéré
des crédits à moyen et long terme aux entreprises



Nota : Pour chaque catégorie de crédit, les taux retenus pour la Métropole sont ceux de la tranche des crédits correspondant au montant moyen observé sur la place lors de l'enquête

III. Les autres activités de l'IEOM

- 1. L'émission de la monnaie fiduciaire*
- 2. Les systèmes d'échange de valeurs*
- 3. Le refinancement*
- 4. La gestion des fichiers réglementaires*

Les autres activités de l'IEOM

3.1 - L'EMISSION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

Banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française, l'Institut d'émission d'outre-mer dispose du privilège de l'émission monétaire depuis le 1er avril 1967. Il émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP (F CFP), monnaie ayant cours légal. La parité du franc CFP exprimée en euro est fixée à 8,38 euros pour 1000 francs CFP depuis le 1er janvier 1999.

L'Institut d'émission d'outre-mer met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10 000 F CFP, 5 000 F CFP, 1 000 F CFP et 500 F CFP et des pièces d'une valeur faciale de 100 F CFP, 50 F CFP, 20 F CFP, 10 F CFP, 5 F CFP, 2 F CFP et 1 F CFP.

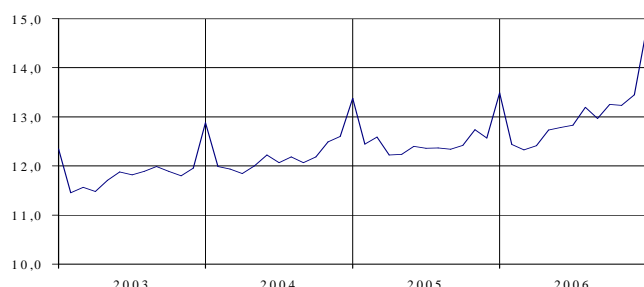
3.1.1 L'émission de billets en F CFP

A fin décembre 2006, l'émission nette de billets en F CFP s'élève à 4,1 millions de billets pour une valeur totale de 14,8 milliards de F CFP, toutes coupures confondues, soit une augmentation de 7,1 % du nombre de billets émis pour une hausse de 9,7 % du montant total émis par rapport au 31 décembre de l'année précédente.

Les principales évolutions en nombre d'unités émises concernent les billets de 5 000 F CFP qui progressent de 10,3 % et les billets de 10 000 F CFP qui augmentent de 10,2 %.

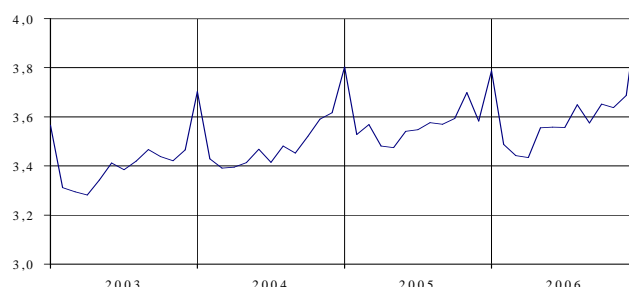
Les coupures de 5 000 F CFP et de 1 000 F CFP sont les plus utilisées ; les billets de 5 000 F CFP représentent ainsi 33 % du total des billets émis, devant ceux de 1 000 F CFP (28,3%) et de 500 F CFP (22,7 %).

Evolution mensuelle de l'émission nette de billets en valeur
(en milliards de F CFP)



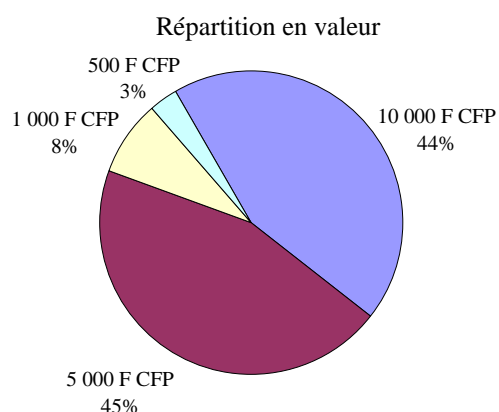
Source : IEOM

Evolution mensuelle de l'émission nette de billets en unités
(en millions d'unités)

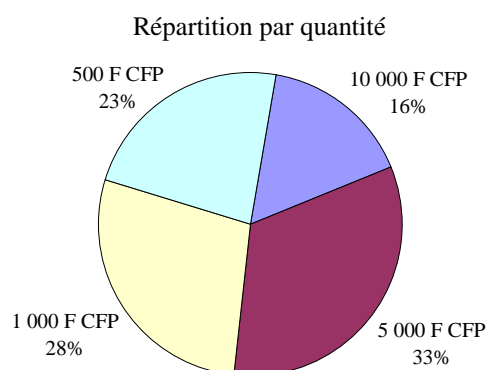


Source : IEOM

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette de billets CFP à fin décembre 2006



Source : IEOM



Source : IEOM

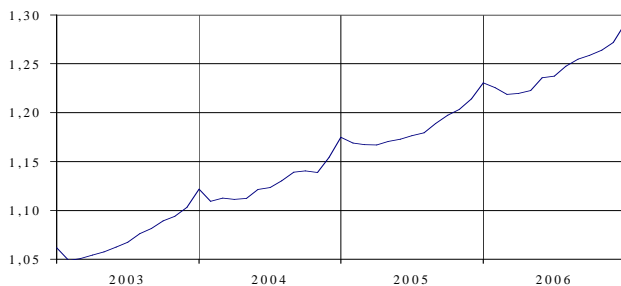
3.1.2 L'émission de pièces en F CFP

Par rapport à 2005, les émissions nettes en nombre de pièces s'affichent en hausse de 5 % à 98,9 millions de pièces pour un montant total en hausse de 4,9 % à 1,3 milliard de F CFP.

Les principales évolutions en nombre de monnaies émises concernent les pièces de 5 F CFP qui progressent de 6,9 % et les pièces de 20 F CFP qui augmentent de 5,1 %.

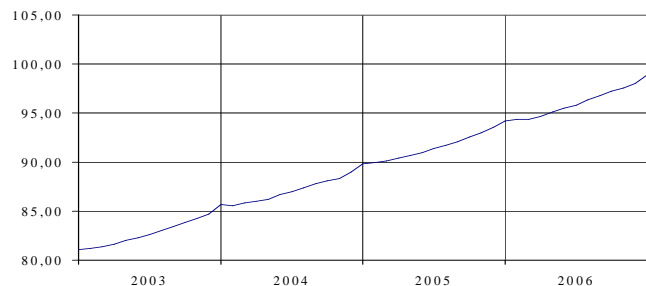
Les « petites pièces » (1F CFP, 2 F CFP, 5 F CFP) représentent 71 % du nombre de pièces émises à fin décembre contre 11 % en valeur.

Evolution mensuelle de l'émission nette de pièces en valeur
(en milliards de F CFP)



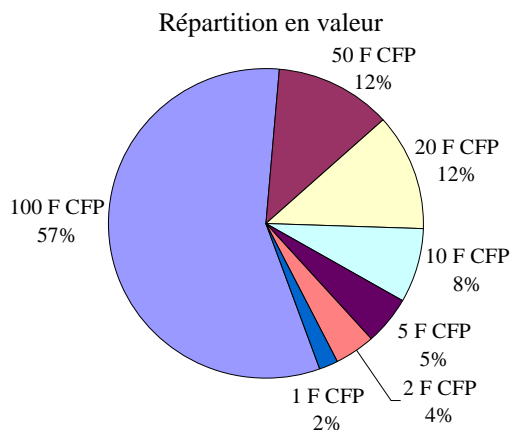
Source : IEOM

Evolution mensuelle de l'émission nette de pièces en unités
(en millions d'unités)

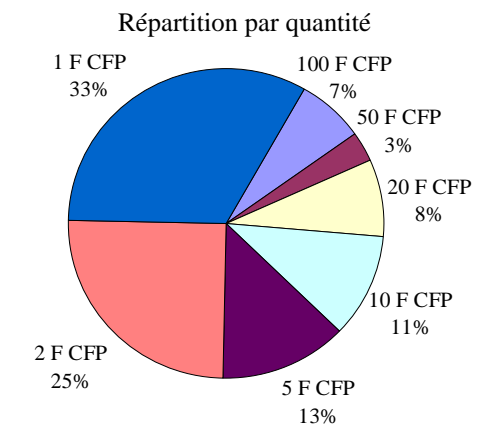


Source : IEOM

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette de pièces CFP à fin décembre 2006



Source : IEOM



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

3.2 - LES SYSTEMES D'ECHANGE DE VALEURS

La **chambre de compensation** de Nouvelle-Calédonie, gérée par l'Institut d'Emission d'Outre-Mer, assure le règlement des échanges interbancaires de valeurs (chèques, virements, effets de commerce...). Le solde résultant de la compensation quotidienne est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

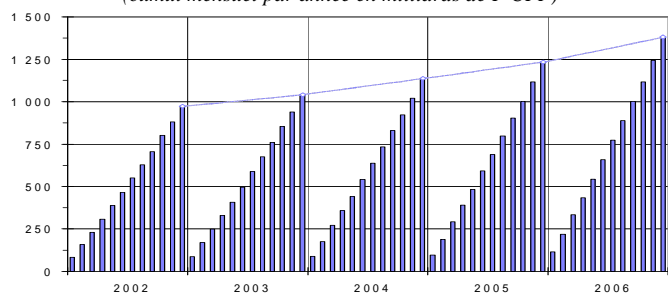
L'Institut d'Emission d'Outre-Mer et les établissements bancaires et assimilés de Nouvelle-Calédonie ont engagé un processus de modernisation du **système interbancaire d'échange** (SIE) de la place. Ce processus a débouché le 30 mai 2005 sur l'ouverture officielle du SIE de Nouvelle-Calédonie qui met en œuvre l'échange dématérialisé des valeurs. Le SIE de Nouvelle-Calédonie traitait initialement les chèques, les virements, les prélèvements et le TIP. Le traitement automatique des effets le 23 mars 2006 puis celui des AOCT¹ le 5 décembre 2006 sont venus compléter le dispositif.

Au cours du quatrième trimestre 2006, l'ensemble des **valeurs compensées** en Nouvelle-Calédonie a représenté **18,1 millions d'opérations** (chèques, effets et virements) pour un montant total de **1 381,2 milliards de F CFP**. Comparé au volume des opérations effectuées en 2005 (17,3 millions d'opérations), l'activité de la chambre de compensation a augmenté de 4,6 %. En valeur, le montant total des transactions traitées a progressé de 12 % par rapport à l'année précédente (1 233,5 milliards de F CFP).

Dans le détail, le volume de chèques traités augmente de 2,4 % pour un montant global compensé qui progresse de 9,7 %. Les effets, avis de prélèvement et titres interbancaires progressent pour leur part de 11,6 % en volume pour un montant d'opérations traitées en hausse de 5,7 %. Les virements progressent de 7,8 % en nombre et de 15,7 % en montant.

Compensation des échanges de valeurs

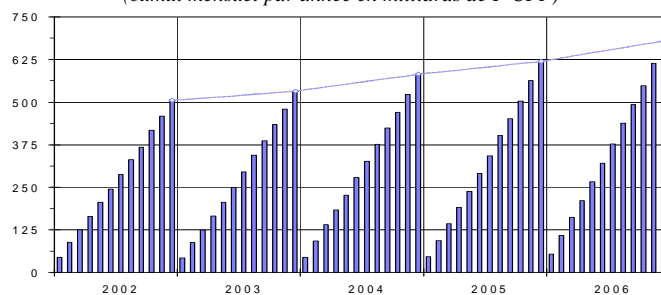
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des chèques

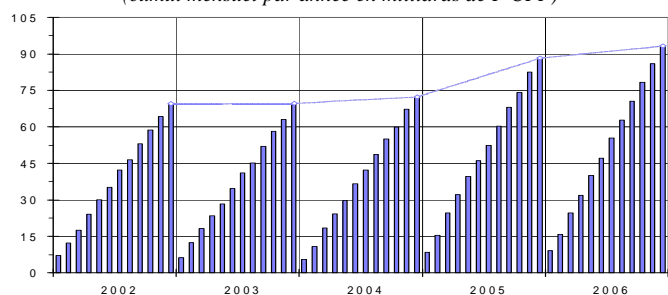
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des effets, avis de prélèvement et titres interbancaires de paiements

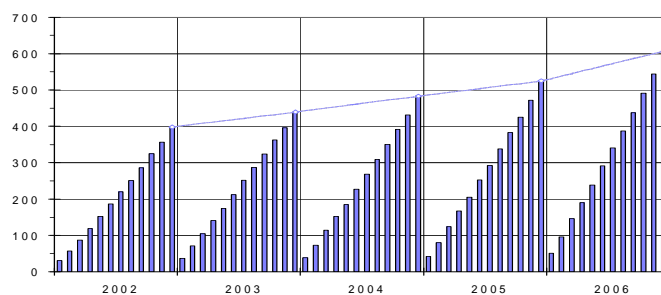
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des virements

(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

¹ Il s'agit des Annulation d'Opérations (virements, prélèvements ou TIP) Compensées à Tort

3.3 - LE REFINANCEMENT

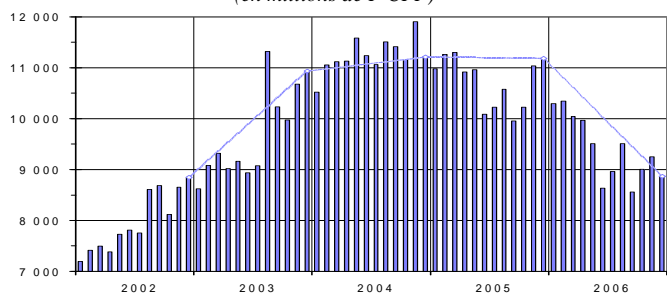
L'IEOM assure le **refinancement des crédits** à court terme (< 1 an) destinés à couvrir les besoins de trésorerie des entreprises et celui des crédits à moyen terme permettant l'acquisition d'outils de production. Le dispositif de réescompte est accessible aux entreprises connues de l'IEOM dont la situation financière est saine et équilibrée. L'Institut d'Emission assure également le refinancement des particuliers pour les crédits destinés aux économies d'énergie et les prêts bancaires au logement (dans la limite de certaines conditions – prix maximum du m²...).

Le nombre **d'entreprises recensées dans la base cotation** de l'Institut d'Emission d'Outre-Mer en Nouvelle-Calédonie s'établissait à 7 990 au 31 décembre 2006. Sur ce total, 31,9 % (**2 546 entreprises**) étaient, compte tenu de leur secteur d'activité et de leur cotation, **éligibles aux différents modes d'intervention** de l'IEOM. Au 31 décembre 2005, 8 928 entreprises étaient cotées par l'Institut d'Emission, dont 2 715 étaient éligibles au refinancement (30,4 % des entreprises recensées).

Au **31 décembre 2006**, le volume global des **crédits mobilisés** auprès de l'IEOM ressort **en net recul par rapport à celui observé à fin décembre 2005 (-20,5 %)**, soit 8,9 milliards de F CFP contre 11,2 milliards de F CFP douze mois auparavant. Dans le détail, les crédits mobilisés en faveur des particuliers chutent de 46,2 % en douze mois tandis que, dans le même temps, ceux en faveur des entreprises reculent de 19,6%. Cette dernière évolution est pour partie due à une grande entreprise de la place qui est sortie de l'encours des crédits refinancés.

Mobilisation des crédits

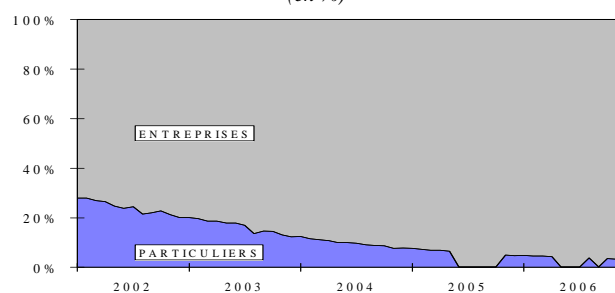
Montant global du portefeuille en fin de mois
(en millions de F CFP)



Source : IEOM

Mobilisation des crédits

Répartition du portefeuille en fin de mois par agent économique
(en %)



Source : IEOM

3.4 - LA GESTION DES FICHIERS REGLEMENTAIRES

3.4.1 LE FICHIER CENTRAL DES CHÈQUES (FCC)

Le Fichier Central des Chèques recense toutes les personnes physiques ou morales frappées d'une interdiction d'émettre des chèques, que cette interdiction soit bancaire ou judiciaire, ainsi que les personnes ayant fait un usage abusif de leur carte bancaire. Les premiers sont fichés jusqu'à la régularisation de leur situation et, à défaut, pendant cinq ans. Les seconds sont fichés pendant deux ans, même s'ils ont entre-temps régularisé leur situation. Le Fichier Central des Chèques est un fichier national géré par la Banque de France qui est alimenté par les déclarations des établissements de crédit. L'Institut d'Emission sert d'intermédiaire pour les demandes de consultation.

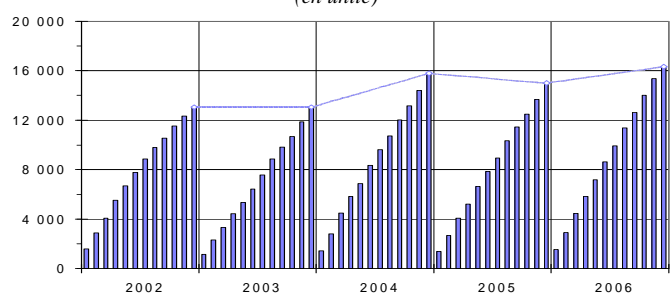
Le Fichier Central des Chèques a enregistré 16 339 incidents de paiement sur chèques à fin décembre 2006, ce qui correspond à une hausse de 8,8 % par rapport au nombre d'incidents constaté sur les douze premiers mois de l'année précédente (15 016 incidents). Le taux de risque sur paiement par chèque s'établit à 0,14 % à fin décembre 2006, en très légère augmentation par rapport à celui constaté à fin décembre 2005 (0,13 %).

Au 31 décembre 2006, le territoire comptait 4 678 personnes physiques en interdit bancaire, soit une hausse de 1,7 % par rapport au 31 décembre 2005 (4 601 personnes interdites bancaires).

Au cours de l'année 2006, 1 186 cartes bancaires ont été retirées contre 1 092 l'année précédente. Le nombre de retraits de cartes bancaires augmente ainsi de 8,6 % en douze mois. Parallèlement, le taux de retrait sur cartes bancaires (stock du nombre de retraits de cartes bancaires rapporté au nombre de porteurs à chaque fin de trimestre) s'établit à 2,75 %, soit un taux légèrement inférieur à celui du troisième trimestre 2005 (2,88 %).

Incidents de paiement sur chèques

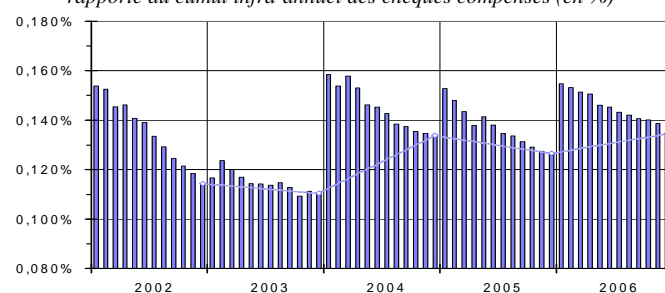
*Cumul infra-annuel du nombre d'incidents
(en unité)*



Source : IEOM

Taux de risque sur paiement sur chèques

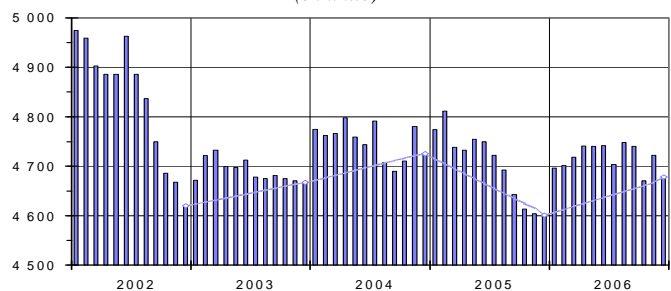
*Cumul infra-annuel du nombre d'incidents
rapporté au cumul infra-annuel des chèques compensés (en %)*



Source : IEOM

Personnes physiques interdites bancaires

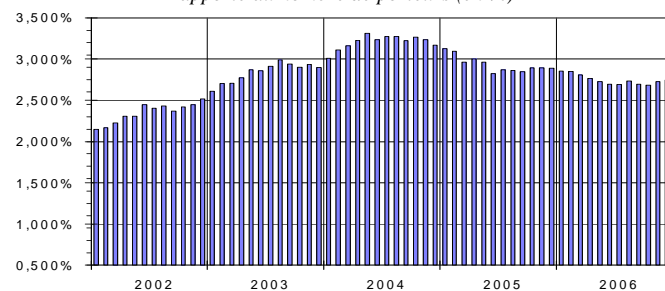
*Stock fin de mois
(en unité)*



Source : IEOM

Taux de retraits sur cartes bancaires

*Stock de retraits de cartes bancaires en fin de mois
rapporté au nombre de porteurs (en %)*



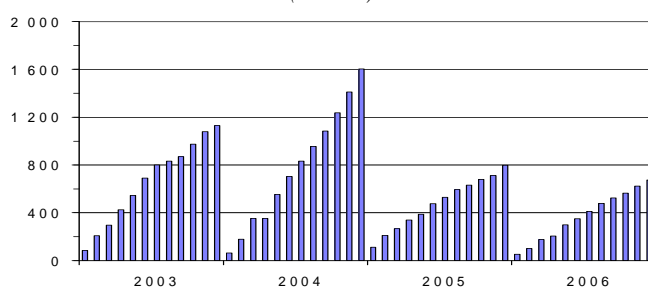
Source : IEOM

3.4.2 LE FICHIER DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS (FIPE)

Le Fichier des Incidents de Paiement sur Effets, qui est géré par l'IEOM, centralise les incidents de paiement sur effets de commerce. Il a enregistré 674 incidents pour les douze premiers mois de l'année. Le FIPE comptabilisait 797 incidents l'année précédente. Le Fichier des Incidents de Paiement sur Effets enregistre ainsi une baisse de 15,4 % des incidents par rapport à l'année précédente.

Incidents de paiement sur effets

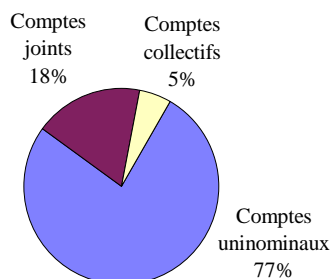
*Cumul annuel du nombre d'incidents
(en unité)*



Source : IEOM

3.4.3 LE FICHIER DES COMPTES D'OUTRE-MER (FICOM)

L'Institut d'émission gère également le Fichier des Comptes bancaires d'Outre-Mer. Ce dernier, qui recense les comptes tirés de chèques, comptabilise 205 245 comptes ouverts à fin décembre 2006.

Répartition des comptes

Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

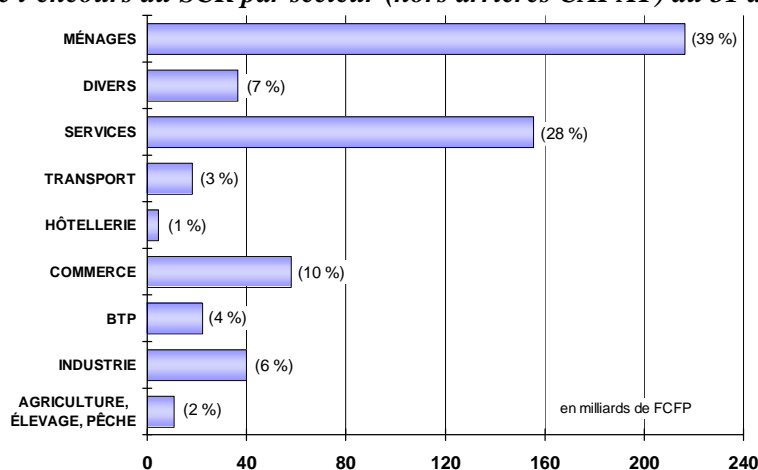
3.4.4 LE SERVICE CENTRAL DES RISQUES (SCR)

Le montant des encours bancaires¹ et sociaux déclarés selon les nouvelles normes déclaratives « SCR2 » auprès de l'agence IEOM de Nouméa au titre de la centralisation des risques du mois de décembre 2006 s'établit à 568,6 milliards² de F CFP.

L'encours bancaire³ représente 561,9 milliards de F CFP dont 39 % en faveur des particuliers (216,5 milliards de F CFP). L'encours des crédits accordés aux professionnels concerne principalement le secteur des services (28 % du total des octrois) et le commerce (10% de l'encours bancaire). Les banques FBF de la place détiennent 84 % de l'encours bancaire tandis que les sociétés non financières et les établissements situés hors de la zone d'émission en représentent respectivement 6 % et 10 %.

Les arriérés CAFAT atteignent 6,7 milliards de F CFP et concernent 1 182 entreprises. Ces dernières relèvent essentiellement des secteurs du BTP (34 %), des services (18 %) et du commerce (15 %).

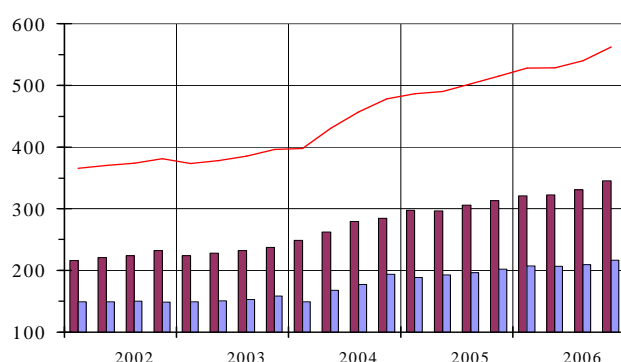
Répartition de l'encours du SCR par secteur (hors arriérés CAFAT) au 31 décembre 2006



Source : IEOM

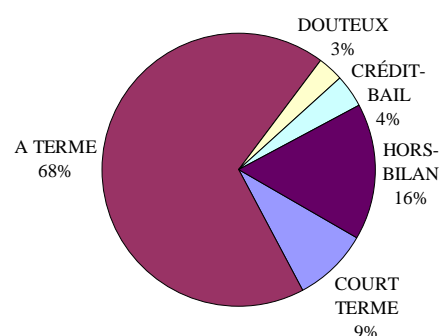
Encours du SCR (hors arriérés CAFAT)

■ Ménages ■ Autres agents financiers — Total
(Encours fin de mois en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Répartition de l'encours du SCR au 31 décembre 2006 (hors arriérés CAFAT)



Source : IEOM

¹ Le périmètre de déclaration au SCR diffère de celui des concours pour sa partie concernant les établissements de crédits situés hors de la zone d'émission.

² Y compris arriérés CAFAT et hors bilan

³ Hors arriérés CAFAT.

Annexe

Les principaux chiffres de la monétique

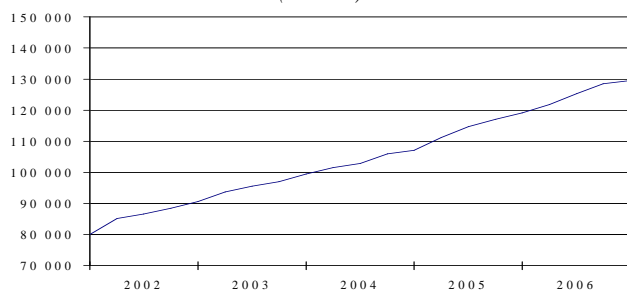
LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA MONÉTIQUE

STATISTIQUES MONÉTIQUES 4^{ème} trimestre 2006

	4 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	Variations		Année	Année	Variations	
	2005	2006	Montant	%	2005	2006	Montant	%
	(1)	(2)	(2)-(1)	(2)/(1)	(3)	(4)	(4)-(3)	(4)/(3)
Nombre de porteurs.....	119 175	129 611	10 436	8,8	119 175	129 611	10 436	8,8
• Cartes bleue.....	72 394	76 853	4 459	6,2	72 394	76 853	4 459	6,2
• Cartes Jade	24 025	26 208	2 183	9,1	24 025	26 208	2 183	9,1
• Cartes privatives.....	22 756	26 550	3 794	16,7	22 756	26 550	3 794	16,7
Nombre de terminaux.....	2 605	2 632	27	1,0	2 605	2 632	27	1,0
• Terminal de paiement électronique.....	2 364	2 420	56	2,4	2 364	2 420	56	2,4
• Terminal de paiement mécanique (*).....	241	212	-29	-12,0	241	212	-29	-12,0
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...)	109	137	28	25,7	109	137	28	25,7
Terminaux de paiement électronique								
• Nombre de transactions.....	1 383 459	1 508 231	124 772	9,0	4 871 932	5 428 641	556 709	11,4
• Montant (milliers de XPF).....	12 598 988	13 874 648	1 275 660	10,1	43 042 947	48 003 796	4 960 849	11,5
• Moyenne par transaction (en XPF).....	9 107	9 199	92	1,0	8 835	8 843	8	0,1
Terminaux de paiement mécanique								
• Nombre de transactions.....	5 128	4 526	-602	-11,7	19 284	17 906	-1 378	-7,1
• Montant (milliers de XPF).....	134 727	140 098	5 371	4,0	486 374	491 641	5 267	1,1
• Moyenne par transaction (en XPF).....	26 273	30 954	4 681	17,8	25 222	27 457	2 235	8,9
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...)								
• Nombre de retraits.....	953 158	1 193 762	240 604	25,2	3 590 101	4 268 252	678 151	18,9
• Montant (milliers de XPF).....	8 861 176	11 482 042	2 620 866	29,6	32 226 170	40 366 237	8 140 067	25,3
• Moyenne par retrait (en XPF).....	9 297	9 618	321	3,5	8 976	9 457	481	5,4

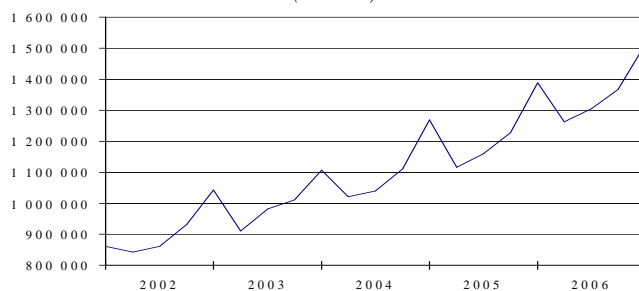
(*) le nombre de terminaux de paiement mécanique a fait l'objet d'une régularisation au 4^{ème} trimestre 2005

Nombre de porteurs
(en unité)



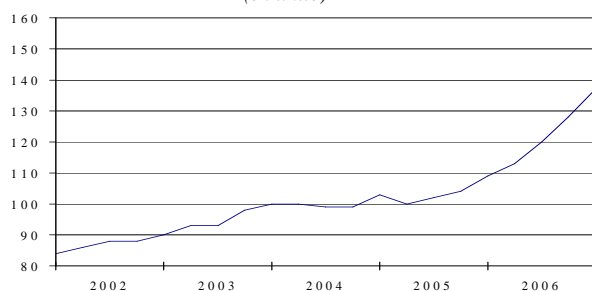
Source : Etablissements de crédit

Nombre de transactions sur terminaux de paiement
(en unité)



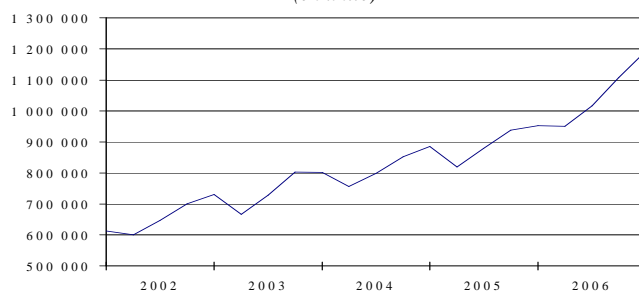
Source : Etablissements de crédit

Nombre d'automates bancaires (DAB, GAB, DIB...)
(en unité)



Source : Etablissements de crédit

Nombre de retraits sur automates bancaires
(en unité)



Source : Etablissements de crédit

Directeur de la publication : A. VIENNEY
Responsable de la rédaction : HP. de CLERCQ
Editeur et imprimeur : IEOM
Achévé d'imprimer le 30 mars 2007
Dépôt légal : mars 2006 - n° ISSN 0296-3108

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

AGENCE DE NOUVELLE-CALEDONIE
19, Rue de la République - BP 1758 - 98845 Nouméa Cedex
Téléphone : (687)275822 - Télécopie : (687)276553
e-mail : agence@ieom.nc